Tous les systèmes d'éducation hors de la famille sont faux dans la mesure où ils s'éloignent du système créé par la Providence

Berthier.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un l'autre, s'élèvent l'un par l'autre

Lacordaire.

30ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 22 mai, 1940. — No. 8.

LE PARTI COMMUNISTE "ORGANISATION ILLEGALE"

Le juge Chevrier déclare le parti communiste au Canada "organisation illégale"

Les sentences prononcées contre les trois communistes Harry Binder, Louis Binder et Arthur Saunders

OTTAWA, — M. le juge Edgar Chevrier, de la Cour suprême d'Ontario, déclare le parti communiste du Canada "organisation illégale".

Après avoir prononcé les sentences des trois communistes convaincus d'avoir violé par la publication de brochures la Loi des mesures de guerre, le juge Chevrier a déclaré illégal le parti communiste, se basant pour le faire sur les amendements apportés en janvier à la Loi des mesures de guerre. (On trouvera dans une autre colonne des détails supplémentaires sur le procès des trois communistes).

Les sentences imposées sont les suivantes:

Harry Binder, 26 ans, journaliste communiste de Toronto, correspondant parlementaire à Ottawa du journal communiste "Daily Clarion" est condamné à trois ans d'emprisonnement et à une amende de $2,000.

Louis Binder, son frère, 22 ans, ancien membre des Royal Canadian Engineers, est condamnée à deux ans et demi de pénitencier et à une amende de $1,000.

Arthur Roy Saunders, 27 ans, fonctionnaire fédéral, reçoit la même sentence que Louis Binder.

Au eas de non-paiement des amendes, Harry Binder fera un an de prison de plus, et Louis Binder et A. R. Saunders six mois de plus.

Après le prononcé des sentences, le juge Chevrier a rappelé que le sous-procureur général de l'Ontario, M. Snyder, a présenté une motion demandant de bannir le parti communiste du Canada. En déclarant le parti communiste illégal, le juge a déclaré: "D'après les règlements de la Défense du Canada et à ma discrétion, je crois de mon devoir de déclarer le parti communiste du Canada "organisation illégale".

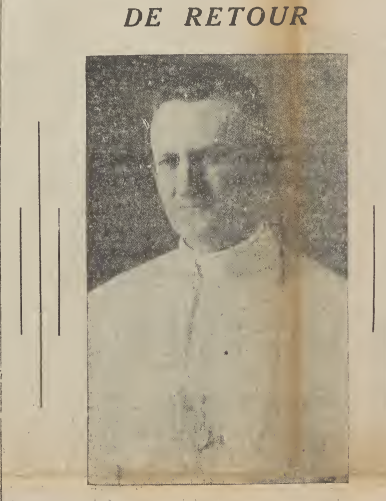
M. Chevrier a dit aux coupables que leur crime n'atteint pas l'individu mais frappe au coeur et à l'âme la société elle-même. Tous trois, dit-il, vous n'êtes pas démunis d'intelligence, mais vous avez tourné cette intelligence vers des buts indignes, en distillant et en répandant un poison d'autant plus insidieux qu'il est facilement absorbé par les gens non en mesure de distinguer le bien du mal, le faux du vrai. Vous avez dirigé vos efforts à la ruine d'un empire présentement engagé dans le sacrifice suprême.

Aucun des accusés n'a laissé voir la moindre trace d'émotion en entendant tomber les sentences.

Au lever de la Cour, Walter Martin, du bureau du procureur général de l'Ontario, a dit qu'à sa connaissance aucune mesure n'a encore été prise pour repérer les communistes. Il est probable que la plupart des communistes vont se terrer maintenant qu'ils connaissent la décision du juge et l'illégalité de leur parti.

:-: LA SESSION FEDERALE :-:

DE RETOUR



Son Excellence Mgr Duprat est rentrée à Prince-Albert après un séjour de quelque six mois dans l'Est.

Nous sommes heureux de constater que son état de santé s'est grandement amélioré.

La Hollande se rend pour arrêter l'effusion inutile du sang

Toute la Hollande, sauf la province de Zélande, a capitulé devant l'armée d'invasion allemande. — Le commandant Winkelman a demandé à ses troupes de déposer les armes. — Les troupes allemandes sont entrées à la Haye

AMSTERDAM, — Toute la Hollande, sauf une petite partie, a capitulé, devant l'armée d'invasion allemande "pour empêcher de nouvelles effusions de sang inutiles" lorsque le commandant en chef hollandais, le général Henri-Gérard Winkelman, a demandé à ses troupes de déposer les armes.

Seule la petite province de Zélande, située au nord de la côte belge et à environ 12 à 15 milles de la cité d'Anvers, continue de tenir.

Ainsi dans l'espace de cinq jours, l'armée allemande aura eu raison de la vaillante petite nation hollandaise et occupé les grandes villes de Rotterdam, Amsterdam, la Haye et Utrecht sans coup férir.

Le général Winkelman, qui dirigeait virtuellement la Hollande depuis le départ de la reine, de la famille royale et du gouvernement à Londres, a parle de l'inutilité d'une plus longue résistance dans une proclamation à ses troupes faite à la radio. Il spécifia que l'ordre de cesser le feu s'appliquait aux armées des régions de Rotterdam et d'Utrecht, points principaux contre lesquels s'avançaient les colonnes du Führer.

Le 19e Parlement canadien se réunit à une heure où la situation est très grave

Sir Lyman P. Duff donne lecture du discours du trône, qui expose le programme du gouvernement

OTTAWA. — Jeudi dernier, le 19e Parlement et la nation ont été mis au courant de ce que le cabinet Mackenzie King entendait faire pour aider les alliés. Sir Lyman P. Duff, administrateur du Dominion d'ici l'arrivée du nouveau gouverneur général, le comte d'Athlone, a lu le discours du Trône qui résume tout le programme de guerre du gouvernement aussi bien que les autres mesures législatives que l'on fera adopter au cours de la présente session.

Au retour des députés à la Chambre des Communes, le premier ministre Mackenzie King a déposé le rapport de l'enquête royale sur les relations fédérales-provinciales. Les recommandations de la commission Sirois seront peut-être suivies à la présente session de l'adoption d'une loi d'assurance-chômage et, à l'automne, — si les provinces le veulent —, de l'amendement du pacte confédératif.

Le discours du Trône

Voici le texte du discours du Trône lu à l'ouverture de la troisième session de guerre du Parlement canadien:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des communes:

Vous avez été convoqués à la première session d'une nouvelle législature au moment du plus grave conflit que le monde ait connu. De l'issue de ce conflit dépendra la survivance du monde civilisé et la préservation des libertés humaines pour la présente génération et celles qui la suivront.

Une heure tragique

Depuis la dernière réunion des Chambres, la nature du conflit, les caractéristiques de l'ennemi et les dangers qui menacent toutes les nations libres ne sont devenus que trop apparents. Dans ce court laps de temps, le monde a vu des populations paisibles et pacifiques, comme celles du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, devenir les victimes de la trahison et de la barbarie qui ont marqué les outrages successifs de l'Allemagne nazie. Il a aussi été témoin de l'invasion de la Finlande et du démembrement de ce pays inoffensif, malgré la résistance épique de sa population héroïque. La soif de conquête pourra d'un moment à l'autre, étendre le champ d'action de la guerre. Ces événements tragiques n'ont servi qu'à intensifier notre détermination de partager de toutes nos forces l'effort de guerre des puissances alliées. Le Gouvernement a été fortifié dans cette résolution par le mandat direct et inconteste du peuple canadien.

Mes ministres ont apporté une attention inlassable à la préparation et à la conduite de l'effort de guerre du Canada. Le récent voyage en Grande-Bretagne et en France de

(Suite à la page 3)

Le fédéral devrait assumer les dettes provinciales

Telle est la principale conclusion de l'enquête Rowell-Sirois sur les relations entre le fédéral et les provinces. — Le rapport est déposé. — Les provinces abandonneraient en retour certains droits en matière de taxation. — Les secours aux chômeurs devraient être du domaine fédéral. — Un système de subventions nationales. — La dette des provinces s'élève à plus de $2,000,000,000.

OTTAWA, — Le raport de l'enquête sur les relations fédérales-provinciales (enquête Rowell-Sirois) déposé sur la table de la Chambre des Communes par le premier ministre Mackenzie King contient des recommandations qui, si elles sont mises en pratique, feront subir à la constitution du Canada les changements les plus radicaux depuis l'adoption de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en 1867.

Le rapport, fruit de deux années d'enquête et contenu dans trois épais volumes, aborde tous les sujets qui ont provoqué des difficultés dans la conduite des affaires nationales et suggère plusieurs amendements à la constitution canadienne.

Ses recommandations les plus révolutionnaires ont trait au domaine financier. Elles demandent:

La dette

1o) — que le gouvernement fédéral assume toutes les dettes des provinces (les dettes directement contractées par les provinces et celles qui ont été garanties par elles) et que les provinces paient chacunes au Dominion une somme annuelle égale à celles qu'elles reçoivent présentement de leurs placements.

2o) — qu'un système d'ajustement des subventions nationales remplace le présent système des subsides et que ce système soit vérifié périodiquement par une commission financière qui recommanderait les changements nécessaires à faire dans les montants des subventions.

Les taxes

3o) — que les provinces abandonnent certaines formes de taxation qui deviendraient ainsi le droit exclusif du gouvernement du Dominion.

Problème des secours

En assumant toutes les dettes provinciales, dit le rapport, le gouvernement central pourrait être en mesure de faire des économies vitales par la coordination de la taxation, des politiques monétaires et d'emprunt, dans la protection et les subsides à l'industrie et à l'agriculture, dans les programmes de travaux publics, dans l'éducation technique et dans l'embauchage. Comme le rapport recommande également que les secours aux sans-travail restent sous l'unique responsabilité du gouvernement fédéral, on croit également que de substantielles économies pourraient être réalisées dans ce domaine.

Mais même en tenant compte des économies faites et des sommes obtenues par Ottawa en vertu de ces réformes, la commission calcule que le gouvernement fédéral perdrait une somme annuelle de près de $40,000,000 avant qu'aucune allocation pour l'amortissement des dettes provinciales puisse être accordée.

Les dettes provinciales que devrait assumer Ottawa sont de $2,200,000,000. Les déboursés globaux du Dominion seraient par année de $112,337,000. Les sommes retournées au Fédéral par les provinces seraient, pour la même période, de $64,000,000.

"La Commission ne désire pas donner l'impression qu'elle voit d'un oeil léger les lourdes charges additionnelles qu'assumerait le Dominion et l'augmentation substantielle du déficit national que ses recommandations signifieraient pour le gouvernement dans les circonstances même les plus favorables", dit le rapport. "Mais soit pour procurer aux Canadiens une forme de gouvernement plus économique et plus efficace dans des conditions normales, soit pour se préparer aux situations spéciales des conditions d'urgence, l'intérêt primordial du Dominion réside dans l'établissement de relations fédérales-provinciales sur une base saine et équitable".

Des économies

"Le coût immédiat de l'instauration du nouvel état de choses serait compensé plusieurs fois en économies et en efficacité plus grande dans l'administration."

En échange de l'absorption des dettes provinciales par le gouvernement fédéral, la commission recommande que les provinces aient à

(Suite à la page 3)

M. HENRI COURSIER vient d'être nommé consul général de France au Canada.

La France envahie par les hordes nazies

PARIS, — Les armées allemandes ont pénétré en France dans l'espoir d'enfoncer ou de tourner les défenses de la ligne Maginot.

La bataille fait rage sur un front de cinquante milles le long de la Meuse.

Des milliers d'avions, de chars d'assaut, de canons et d'immenses forces d'infanterie sont engagées dans l'offensive qui se déroule sur les champs de bataille de l'autre guerre, de Louvain à Namur et au sud, en France, près de Charleville-Mézières, Sedan, Montmédy et Verdun.

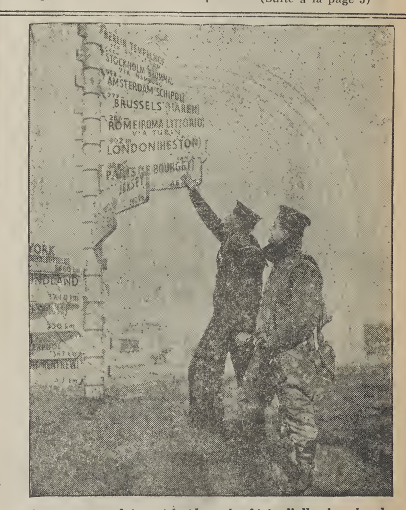
L'offensive allemande en Hollande et en Belgique tend à permettre aux Allemands d'obtenir des bases d'attaque contre l'Angleterre sur la Manche.

Les attaques allemandes se poursuivent comme suit:

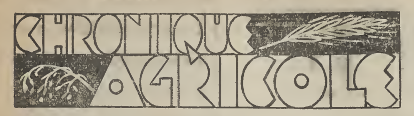
1o) — Vers l'ouest, entre les forts belges de Namur et le saillant français de Givet. Cette attaque a pour but de tourner les défenses de la ligne Maginot, mais les progrès de l'ennemi sont incertains sur la Meuse.

2o) — Dans le sud, de la Belgique vers la France, dans le secteur de Sedan, une armée ennemie tente d'atteindre le confluent de la Meu-

(Suite à la page 3)



Aviateurs anglais qui brûlent du désir d'aller bombarder Berlin.



L'orge comparé à l'avoine et au blé d'Inde pour les Porcs

(Notes des fermes expérimentales)

Voilà au-delà de vingt-cinq ans que les techniciens agricoles de cette province préconisent de toutes façons la culture de l'orge sur un plus grande étendue et cela en vue de l'engraissement du porc. En dépit de la propagande faite, il est étonnant de constater encore aujourd'hui que la production de l'orge dans Québec ne fait que se maintenir au même niveau; c'est du moins ce que nous révèlent les statistiques provinciales. Il ne s'agit pas ici de faire l'étude des causes qui ont contribué à retarder ainsi le développement de cette culture. Mais il y a un fait qui semble bien établi et qu'il est de notre domaine de signaler; c'est le manque de conviction de la part des cultivateurs dans la supériorité de l'orge sur l'avoine et même sur le blé d'Inde pour l'alimentation économique du porc à bacon.

C'est précisément dans le but de convaincre davantage les éleveurs de porcs à cultiver plus d'orge et moins d'avoine, que nous rapportons dans cet article les résultats d'une expérience récente poursuivie dans l'Est du Canada par les fermes expérimentales et quelques écoles d'agriculture sous la direction du Comité Nationnl de l'Orge. Cette expérience, à laquelle la Station Expérimentale de Ste-Anne participa, avait pour but de comparer l'orge à l'avoine et au blé d'Inde dans l'alimentation du porc à bacon.

Dans cette expérience, cinq raisons ont été essayées, à savoir: l'orge (No. 3 C.W.), l'avoine (No. 3 C. W.), le blé d'Inde (No. 2), un mélange égal d'avoine et d'orge et un mélange égal d'avoine et de blé d'Inde. Les grains ont été servis moulus et sans lait. Toutes les rations ont été balancées avec du supplément protéique à raison de 15% durant la période de croissance et de 10% durant la période d'engraissement. Cinq groupes de cinq porcs chacun ont servi à tester chaque ration et les porcs ont été en expérience depuis l'âge de soixante-dix jours jusqu'au poids moyen de 200 livres environ. Le test d'abattage de tous les porcs a été fait sous le contrôle de l'enrégistrement supérieur. Pour chaque groupe de porcs, on a enrégistré le nombre de jours en expérience, la moulée consommée et l'augmentation en poids. Les résultats obtenus peuvent se résumer dans les quelques données qui suivent:

	Orge	Avoine	Blé d'Inde	Avoine et orge	Avoine et blé d'Inde
Nourriture consommée par 100 lbs. de gain en poids vivant. (lbs.)	369	398	380	385	385
Nourriture consommée par 100 lbs. de gain en poids de la carcasse (lbs.)	482	540	483	522	510
Gain en poids vivants par porc par jour (lbs.)	1.54	1.24	1.47	1.40	1.43
Pointage des carcasses sur 100 points.	75.2	71.4	67.9	73.6	72.8

Les chiffres précédents indiquent assez clairement que l'orge est de beaucoup supérieure à l'avoine pour l'alimentation du porc à bacon. Cette supériorité se traduit à la fois dans l'économie de la nourriture consommée et dans la qualité des carcasses de porc. En effet, les porcs nourris à l'orge par comparaison à ceux nourris à l'avoine ont consommé 29 livres de moulée de moins pour faire cent livres de gain en poids vivant, soit 8%, et 58 livres de moulée de moins pour faire cent livres de gain en poids de la carcasse, soit 12%. Quant au pointage moyen des carcasses, celles produites avec de l'orge ont obtenu 3.8% plus de points que celles produites avec de l'avoine.

En prenant comme mesure de comparaison la quantité de moulée consommée par cent livres de gain en poids de la carcasse, les cinq rations essayées dans cette expérience se classent d'après les résultats obtenus dans l'ordre suivant: l'orge, le blé d'Inde, l'avoine avec blé d'Inde, l'avoine avec orge et enfin l'avoine. D'un autre côté si on prend comme terme de comparaison le pointage obtenu par la qualité des carcasses, les cinq rations doivent se classer d'après les résultats moyens obtenus dans l'ordre qui suit: l'orge, l'avoine avec l'orge, l'avoine avec blé d'Inde, l'avoine et enfin le blé d'Inde.

Sous la rapport de la quantité de moulée consommée par cent livres de gain, le fait d'avoir ajouté 50% d'avoine à la ration a diminué quelque peu la valeur de l'orge; mais n'aurait presque rien changé à celle du blé d'Inde. Par contre, pour ce qui concerne la qualité des carcasses, 50% d'avoine a amélioré considérablement l'efficacité du blé d'Inde, mais n'aurait rien changé à celle de l'orge.

J. H. Girard,
Assistant en Industrie Animale,
Ferme Expérimentale,
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Dégâts dûs à l'hiver et état du blé et du seigle d'automne et des prairies de foin et trèfle

En Ontario, d'où vient presque tout le blé d'automne, l'hiver a ravagé 37,000 acres ou 5 p.c. de la superficie ensemencée à l'automne 1939, ce qui laisse un total de 711,000 acres à moisonner en 1940 comparativement à 735,000 en 1939.

Dans tout le Canada où la superficie totale ensemencée en seigle l'automne 1939 était de 768,700 acres, l'hiver a détruit 31,000 acres ou 4 p.c. du total, laissant à moisonner 737,700 acres en 1940 comparativement à 890,800 en 1939. Par province, la destruction causée par l'hiver et ce qui reste pour la moisson de 1940 sont les suivants: Ontario, 2,000, 77,000; Manitoba, 8,000, 119,800; Saskatchewan, 19,000, 450,600; Alberta, 2,000, 90,300.

Durant l'hiver 1939-40, on estime que les pourcentages suivants des prairies de foin et trèfle ont été détruites par l'hiver (chiffres correspondants de l'hiver précédent entre parenthèses): Canada, 4 (4); Ile du Prince-Edouard, 4 (12); Nouvelle-Ecosse, 2 (5); Nouveau-Brunswick, 4 (5); Québec, 3 (4); Ontario, 5 (4); Manitoba, 6 (2); Saskatchewan, 3 (1); Alberta, 1 (1); Colombie Britannique, 1 (2).

L'état du blé d'automne, du seigle d'automne et des prairies de foin et trèfle à la fin d'avril 1940, exprimé en pourcentages du rendement moyen à long termes à l'acre, est le suivant (chiffres du 30 avril 1939 entre parenthèses): blé d'automne — Ontario, 97 (98). Seigle d'automne — Canada, 89 (93); Ontario, 99 (98); Manitoba, 90 (90); Saskatchewan, 86 (94); Alberta, 98 (93); Foin et trèfle — Canada, 97 (97); Ile du Prince-Edouard, 102 (95); Nouvelle-Ecosse, 100 (92); Nouveau-Brunswick, 99 (97); Québec, 99 (98); Ontario, 96 (98); Manitoba, 89 (93); Saskatchewan, 88 (96); Alberta 99 (95); Colombie Britannique, 104 (98).

---:::---

Règlementation du change

Extrait du Bulletin de la Banque Royale du Canada

Sous la pression de la guerre, le Canada a imposé la règlementation de toutes les opérations de change le 15 septembre 1939, suivant ainsi l'exemple de la Grande-Bretagne et de la France. La règlementation instituée le 3 septembre par la Grande-Bretagne vise fondamentalement à ménager les devises étrangères et les ressources disponibles à l'étranger ainsi que le produit des exportations futures. Le but de la règlementation au Canada a été défini à l'origine comme suit:

"(a) Pour prélever d'abord sur le produit des marchandises et des services que les Canadiens vendent à l'étranger le paiement des importations essentielles aux efforts militaires du Canada, et pour procurer les devises nécessaires à nos autres engagements extérieurs.

"(b) Pour éviter de dissiper inutilement nos ressources à l'étranger et les préserver dans l'intérêt national en cas de pressant besoin.

"(c) Etant donné que ces objectifs limitent les exportations de capitaux, la règlementation du change aura également l'effet de modérer la baisse des cours de Bourse et permettra au gouvernement de lancer des emprunts de guerre dans des conditions favorables.

"La réalisation de ces objectifs soulagera l'effort imposé à l'économie canadienne et tendra ainsi à protéger nos placements extérieurs pendant la durée de la guerre."

Donc, le but officiel de la règlementation canadienne est de maintenir les cours du change pour faciliter le commerce. A cet effet, le Canada avait créé un fonds pour régulariser la valeur du dollar canadien, mais quoique la loi date de 1935 (au moment de la revalorisation des réserves-or) elle n'est entrée en vigueur qu'en 1939. Il est reconnu essentiel que le dollar canadien reste à un niveau stable, sans grandes fluctuations, par rapport aux devises étrangères.

C'est pour cela que la Régie du Change a annoncé les taux officiels auxquels elle est prête à vendre ou acheter les devises américaines. Les règlements ont pour objet de forcer toutes les opérations en monnaies étrangères, sauf quelques petites exceptions, à passer par les voies officielles de la Régie. Cependant, il existe à New-York un marché indépendant en dollars canadiens et livres sterling avec un escompte beaucoup plus élevé que l'escompte officiel. Les habitants des Etats-Unis font usage de ce marché indépendant pour disposer des capitaux déposés dans les banques anglaises ou canadiennes. Les taux de la livre sterling et du dollar canadien à New-York ont fortement baissé en mars, ce qui a attiré peut-être un peu trop d'attention. Le United States Federal Reserve Board discute ce sujet dans son bulletin d'avril et résume ainsi la situation canadienne:

"En ce qui concerne le dollar canadien, la Régie Canadienne du Change a interdit dès le début, sauf quelques petites exceptions, l'emploi des fonds acquis dans le marché indépendant pour le paiement des exportations canadiennes. Depuis le début de l'année, la Régie a graduellement restreint l'emploi des dollars canadiens ainsi acquis — par exemple, il n'est pas permis de s'en servir pour payer les frais de publicité au Canada — mais aucune mesure sévère n'a précédé la violente baisse de mars. Le dollar canadien a probablement baissé en partie par sympathie avec les mouvements de la livre sterling et en partie par suite de la possibilité de plus fortes dépenses militaires après les élections. . . En tout cas, le marché indépendant en dollars canadiens est tellement étroit qu'il est extrêmement sensible aux moindres variations d'offre et de demande."





M. Leo Dolan, directeur de l'Office du tourisme, à Ottawa, revenu de Los Angeles, annonce que la plupart des vedettes de l'écran viendront au Canada au cours de la belle saison. Il mentionne, notamment, Spencer Tracy (à gauche) et Gary Cooper. Le Canada s'attend à recevoir 20,000,000 de touristes au cours de l'été.

---:::---

Superficies projetées, 1940

Une augmentation de six p.c. dans la superficie projetée de blé de printemps est indiquée pour 1940 si les intentions des fermiers au 30 avril sont exécutées. Compte tenu d'une réduction mineure cette année dans la superficie de blé d'automne à récolter cette année, l'acréage global de blé au Canada en 1940 est fixé à 28,245,900 acres contre 26,756,500 en 1939. L'augmentation de cette année est de 1,489,400 acres. Il y a indication de petites augmentations dans la superficie réelle des Provinces Maritimes, du Québec et de la Colombie Britannique; la principale augmentation a lieu dans les Provinces des Prairies. Seul l'Ontario aura des superficies réduites. Il y a indication qu'on remplacera encore davantage du blé durum par des variétés de blé à farine résistantes à la rouille au Manitoba et en Saskatchewan. Les semis de 1940 en fait d'avoines sont fixés à 12,800,100 acres, soit juste un peu plus que l'an dernier. Il y a de faibles augmentations dans l'Est du Canada, en Alberta et en Colombie Britannique, mais elles sont presque neutralisées par des diminutions au Manitoba et en Saskatchewan. Une augmentation de 3 p.c. dans les semis d'orge les porte à 4,483,600 acres en 1940. Toutes les provinces accusent une augmentation à l'exception de l'Ontario et du Manitoba. Une augmentation de 2 p.c. dans les semis de grains mélangés et une diminution de 1 p.c. dans ceux de seigle de printemps sont indiquées par les intentions des fermiers. L'acréage de la graine de lin sera de 350,300 acres, augmentation de 14 p.c. On s'attend aussi à une augmentation de 3 p.c. dans l'acréage des pommes de terre (533,700 acres); il y a de petites augmentations dans chaque province.

---:o:---

Bulletin du temps de guerre

Les derniers bulletins publiés dans la série des publications sur la production en temps de guerre préparés par l'Office du ravitaillement en produits agricoles comprennent les suivants:

No 23. — Blé d'Inde de grande culture — Variétés et Hybrides pour l'Est du Canada.

No. 24. — Maladies des navets.

No. 26. — Bon emploi de la main d'oeuvre et du matériel sur la ferme dans l'Est du Canada;

No 33. — Rats et souris, comment les combattre;

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins en faisant la demande par écrit au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Publié par le Service de Presse et de Publicité. Exigez la copie française.

---:::---

Remaniement du cabinet Reynaud

Daladier, ministre des affaires étrangères — Le Premier assume les fonctions de ministre de la guerre — Le maréchal Pétain, ministre d'Etat et vice-président

PARIS, — M. Paul Reynaud a réorganisé son gouvernement. Le premier ministre a pris la direction du ministère de la guerre que détenait M. Edouard Daladier. Ce dernier assume les fonctions de ministre des affaires étrangères.

Le maréchal Henri Pétain, ambassadeur en Espagne, a été nommé ministre d'Etat et vice-premier ministre. Il remplace à ce poste M. Camille Chantemps.

Georges Mandel, ministre des colonies, devient ministre de l'intérieur à la place de M. Henri Roy.

Louis Rollin, ministre du commerce, est nommé ministre des colonies.

Léon Barety, vice-président de la Chambre des députés est nommé ministre du commerce.

LE HEROS DE VERDUN

Le maréchal Pétain se distingua à Verdun, il y a vingt-quatre ans.

Ce que furent à la France, Foch et Joffre au temps de la bataille de la Marne, Pétain le fut à Verdun en arrêtant le terrible assaut du Kaiser. La résistance dura de février à novembre 1916.

Plus tard, il devint le chef du personnel général du ministère de la guerre et le 15 mai, 1917, il remplaça le général Nivelle comme commandant-en-chef des armées sur le champ de bataille.

Immédiatement après la guerre, il reçu le bâton de maréchal à Metz.

Le maréchal est âgé de 83 ans.

Commerce extérieur du Canada en marchandises, 1920-39

Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié dernièrement un sommaire du commerce extérieur du Canada en marchandises par année civile depuis 1920 jusqu'en 1939 vec total distinct pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ainsi que tous les pays. Ce rapport donne un aperçu complet du commerce extérieur du Canada pour une période assez longue juste au moment où le maintien de nos exportations est devenu de la plus grande importance par suite de la situation et des nécessités que nous impose l'état de guerre en Europe.

Pendant les vingt ans de 1920 à 1939, notre commerce de marchandises (or excepté) avec les autres pays du monde, s'est traduit par un excédent d'exportation toutes les années sauf celles de 1920, 1929, 1930 et 1931. Ces excédents annuels nous ont fourni le change nécessaire pour payer l'intérêt de nos gros emprunts extérieurs et des placements individuels effectués par les étrangers au Canada. La valeur totale de nos exportations de marchandises pour les vingt ans s'élève à l'énorme somme de $19,023 millions avec $16,541 millions pour les importations. L'excédent des exportations sur les importations pour la période est donc de $2,482 millions.

Le Canada fait un gros commerce d'exportation et d'importation, mais nos ventes et nos achats en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis occupent une place proéminente dans l'ensemble puisque leur moyenne et leur ensemble représentent trois quarts de nos exportations et 80 pour cent de nos importations.

ANNEE CIVILE	EXPORTATIONS EN Grande-Bretagne	Etats-Unis	Autres pays
	(pour cent du total)		
1920-24 (moyenne)	35	41	24
1925-29 (moyenne)	33	39	28
1930-34 (moyenne)	34	38	28
1935-39 (moyenne)	40	37	23
1938	40	33	27
1939	35	42	23
1920-39 (moyenne)	35	39	26

ANNEE CIVILE	IMPORTATIONS DE Grande-Bretagne	Etats-Unis	Autres pays
	(pour cent du total)		
1920-24 (moyenne)	17	68	15
1925-29 (moyenne)	16	67	17
1930-34 (moyenne)	19	61	20
1935-39 (moyenne)	18	61	21
1938	17	63	20
1939	15	66	19
1920-39 (moyenne)	17	65	18



Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
J. VALOIS, O.M.I.: Directeur.

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

LA MUTUALITE CATHOLIQUE ET FRANCAISE

Nous reproduisons ici le texte du message de M. l'abbé Maurice Baudoux, sur le mutualité catholique et française, radiodiffusé au poste de Watrous, vendredi dernier.

Mesdames, Messieurs.

C'est la voix de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan que les ondes radiophoniques vous apportent, pour la première fois sans doute.

Cette voix se fait, ce soir, l'interprète du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique. Fondé lors du deuxième Congrès de la langue française en 1937, le Comité Permanent s'est donné pour tâche la conservation intégrale de notre héritage français sur toute la terre d'Amérique. Noble et vaste tâche qui requiert précisément que les activités du Comité permanent ne se bornent pas aux questions de langage et autres purement culturelles, mais qu'elles s'étendent au relèvement économique de notre peuple.

Or, la mutualité catholique et française est considérée à juste titre comme l'un des moyens capables de promouvoir notre relèvement économique. Qu'on ne soit pas surpris, dès lors, que le Comité permanent ait voulu attirer et fixer l'attention de tous ceux qui, en Amérique, se réclament de la race française, sur la mutualité d'origine et de caractère français et pour ce, de proclamer la semaine du 12 au 18 mai 1940 "la semaine de la mutualité catholique et française".

Et comme le Secrétariat de l'A.C.F.C. est l'organisme régional du Comité permanent pour la Saskatchewan, la tâche de s'en faire l'écho en Saskatchewan, retombe naturellement sur le Secrétaire général de votre Association.

Les mutualités ou mutuelles sont des sociétés d'assurance qui revêtent la forme coopérative.

Je m'explique:

L'homme et ses biens sont en butte à toutes sortes de risques. Ce sont, par exemple, en ce qui concerne l'homme, la maladie, les accidents, la mort. Quant aux biens de l'homme, tandis que les mêmes maux guettent le bétail, l'incendie, le vol, les intempéries des saisons peuvent anéantir sa propriété et ses récoltes.

Aussi, à moins de posséder en un lieu sûr et en disponibilité immédiate, suffisamment d'argent pour faire face à ces risques, l'homme doit vivre dans un état de continuelle insécurité, et, quand les risques se traduisent pertes, il lui devient impossible de reprendre pied.

L'assurance a pour but d'obvier à ces graves inconvénients d'une manière qui est en tout point conforme à la nature de la propriété privée. Car dans l'assurance, c'est le propriétaire lui-même qui, en confiant une certaine somme, sous forme de prime, à des spécialistes en placement de fonds, se prémunit contre tout désastre. C'est, en partie du moins, SON argent, SES économies qu'il recevra — lui ou ses héritiers — en cas de malheur.

Il ressort clairement de ce que nous venons de dire que toute forme d'assurance repose essentiellement sur quelque coopération.

Cependant, Mesdames et Messieurs, il en est qui sont davantage coopératives que d'autres. Ce sont celles que nous appelons MUTUELLES ou MUTUALITES.

Tandis que dans les sociétés d'assurance dites COMPAGNIES à fonds social, les capitaux destinés à compenser les pertes des assurés sont fournis tout d'abord par des actionnaires qui ne sont pas nécessairement des assurés, dans les MUTUELLES, ces capitaux sont fournis seulement par les assurés eux-mêmes.

Quelle différence en résulte-t-il?

Au point de vue PROTECTION, aucune du moment que les deux formes sont solidement établies et administrées.

Mais au point de vue COUT de la protection, la différence est appréciable.

En effet, tout placement d'argent doit, en toute justice, profiter à celui qui possède cet argent.

Dans les MUTUELLES au contraire, l'argent placé ne provient que des assurés — au moins quand la mutuelle en question ne s'écarte pas des principes coopératifs foudamentaux. Le profit va donc uniquement aux assurés. Et selon la méthode coopérative, ce profit ne leur sera pas ordinairement distribué par une réduction substantielle de la prime, mais par un remboursement — appelé ristourne — proportionnel à l'excédent des recettes sur les déboursés, à la fin de l'année.

Il est donc évident que les mutuelles sont, à tout prendre, une forme plus économique de protection contre les risques que les compagnies d'assurance. Une forme qui, de notre temps surtout, est davantage à la portée de nos gens.

En affirmant cela, je n'ai aucunement la pensée ou la volonté d'amoindrir le rôle important que les compagnies d'assurance jouent dans le domaine économique. Mais tous sont à même de constater que les compagnies d'assurance n'atteignent, pour les protéger contre les risques inhérents à leur condition de créatures, que le petit nombre, alors que c'est le grand nombre qui a besoin de cette protection. Et n'est-il pas vrai que plus d'hommes voudraient s'assurer le bénéfice de cette protection s'ils étaient davantage mêlés à la gestion des capitaux que représentent les primes, et pourraient le faire si les primes étaient davantage proportionnées à leurs revenus? Or, ces conditions se vérifient dans l'assurance MUTUELLE. A nous par conséquent d'y avoir recours.

De quelle manière nous y prendrons-nous?

Mesdames et Messieurs, ce n'est pas la semaine de la mutualité tout court qu'a proclamée le Comité permanent de la Survivance française en Amérique. C'est la semaine de la mutualité CATHOLIQUE et FRANCAISE.

Ce que le Comité a visé en cela, c'est de nous inviter à envisager un élément très important de NOTRE relèvement économique, à NOUS, Catholique et Français.

Le fait, pour un Canadien-français, d'entrer dans une mutuelle quelconque, ou de fonder une mutuelle quelconque, est évidemment, en soi, un facteur de relèvement économique pour lui, Catholique et Français.

C'est le premier facteur, le principal, mais non le seul.

Cela nous amène à nous arrêter maintenant à ce que nous n'avions que mentionné en passant tantôt, à savoir que, pour être viable et prospère, toute assurance repose sur le placement sûr des primes versées par les assurés.

Si, en effet, l'argent placé profite à celui dont il provient, il profite également à celui entre les mains duquel il est placé. C'est grâce à cet argent que celui-ci pourra fonder ou développer une entreprise qui lui rapportera.

Il suit de là que tout placement de capitaux entre les mains de Canadiens français profite aux Canadiens français et par conséquent contribue au relèvement économique catholique et français.

Si nous appliquons ces constatations au domaine de l'assurance, et tout particulièrement à celui de l'assurance mutuelle, puisque c'est des mutuelles qu'il s'agit, qui ne voit que, pour travailler pleinement à notre relèvement économique, il ne nous suffit pas de faire partie d'une mutuelle quelconque, mais qu'il nous faut appartenir à une mutuelle catholique et française? Car alors, en plus de pourvoir à notre protection individuelle, à notre relèvement économique individuel, nous faisons servir nos épargnes, et du même coup, à notre protection nationale, à notre relèvement économique national.

N'allons pas, de grâce, Mesdames et Messieurs, négliger cet aspect important du donné mutualiste.

Des minoritaires, comme nous le sommes, n'ont pas le droit de laisser se perdre la moindre parcelle de force, de puissance. Encore bien moins, de la mettre au service de ceux qui nous oppriment. Car n'est-il pas vrai que ce n'est pas tant notre infériorité numérique qui nous empêche de vivre pleinement notre vie catholique et française? N'est-ce point plutôt notre infériorité économique, notre pauvreté? Et notre pauvreté ne provient pas tant que nous manquons d'argent. Dans la province de Québec, les Canadiens français donnent chaque année tout près de 34 millions de piastres aux compagnies étrangères d'assurance-vie. Et dans l'Ouest? Je n'ai aucune donnée. Mais je frémis à la pensée de ce qu'une enquête pourrait révéler. Notre pauvreté provient donc surtout du fait que nous plaçons notre argent entre d'autres mains que celles des nôtres, tandis que les nôtres n'en reçoivent pas ou guère des étrangers à notre foi et à notre race.

Ah! s'il n'existait pas de sociétés d'assurance canadiennes-françaises, nous aurions peut-être quelque excuse d'agir de la sorte. Encore que, alors, le plus logique serait d'en créer. Mais il y en a, et de solides.

Tous, dans l'Ouest, connaissent "La Sauvegarde". Dans l'ordre coopératif, nous sommes moins au courant. Mais c'est un fait qu'une dizaine de mutuelles à nom bien français — la liste en a été publiée dans le "Patriote" de la semaine dernière — groupent, en 2,840 succursales, 250,000 Canadiens francais, Acadiens ou Franco-Américains, et que cela représente au délà de 155 millions de piastres d'assurances en force.

On m'objectera peut-être que ces mutuelles ne sont pas à la porte. Elles pourraient l'être. Qu'à cela ne tienne d'ailleurs. Pourquoi n'en fonderions-nous pas? Des mutuelles paroissiales. Des mutuelles régionales. Voire une mutuelle provinciale. L'Exécutif de l'A.C.F.C. n'a-t-il pas été saisi, dans le passé, de certains projets à cet effet? Tout dernièrement encore — il y a 15 jours, — un comité paroissial demandait au Secrétariat de mettre à l'étude un projet de mutuelle du type bien connu du Club de Saint-Victor, pour les membres de l'A.C.F.C. Je me demande vraiment si le temps n'est pas venu d'y penser pour tout de bon.

Je dois conclure, Mesdames et Messieurs. Je le fais en vous demandant de bien vouloir réfléchir sérieusement à ce que je viens de vous dire. La chose en vaut la peine. Notre survivance y est, pour une bonne part, en jeu. A tel point que Son Eminence le Cardinal Villeneuve, auquel aucun problème vital canadien n'échappe, a pu écrire ces mots:

"Nous devons protéger notre vie économique. N'empêchons pas les autres de vivre, bien; mais nous avons le devoir de veiller à ce que les autres non plus ne nous empêchent pas de vivre. A cette fin, il faut organiser les choses avec prudence et justice, mais en s'y prenant à temps et de loin. Là-dessus, reconnaissons-le, notre bilan est lamentable, et, pour peu que ça dure, il sera bientôt désespéré."

Jour de prière au Canada, le 26 mai

"Si Dieu est avec nous qui sera contre nous?" St-Paul

L'Angleterre par la bouche de son Roi proclame le dimanche, 26 mai, jour de prière pour le Royaume-Uni. Le Premier Ministre du Canada, l'Hon. Mackenzie King invite le pays à se joindre, en ce même jour, aux Anglais, nos alliés, et aux Canadiens, nos frères qui luttent, dans un appel à la toute puissance et à la bonté de Dieu.

Les Catholiques du Canada, se souvenant des invitations réitérées de sa Sainteté Pie XII en faveur de la paix et de la justice, se joindront volontiers à tous ceux qui reconnaissent le Souverain Roi, pour implorer son assistance.

L'homme s'agite et Dieu le mène. Si Dieu, le défenseur de la veuve et de l'opprimé, est avec nous, qui sera contre nous? A nous, pour réaliser l'union à Dieu d'accepter son joug tout le long du jour. Dieu prendra en main la défense et la sécurité de ceux en faveur de qui toutes choses arrivent.

:o:

"Si la France est en danger appelez Weygand". Foch

La France en danger vient d'appeler Weygand; elle s'en remet pour la victoire à l'habileté de ce général que l'âge et les cadres rigides de l'armée consignaient à la retraite.

Maxime Weygand que les soldats de France réclamaient depuis longtemps, le bras droit de Joffre, puis de Foch avec qui il transforma la déroute en victoire, en 1918; le tacticien qui n'a pas trouvé son rival et qui a fait ses preuves non seulement en France, mais en Pologne et en Syrie: voilà celui de qui les Alliés réclament la victoire.

Les temps et les secrets de la guerre ont pu changer, ce maître de la guerre n'a jamais cessé de poursuivre jusque dans ses dernières audaces l'art moderne des combats. Il fouilla dans les livres, il forma les jeunes à la science militaire.

Mais ce qui nous impressionne le plus chez Weygand, comme chez Foch, à l'heure du danger, c'est le sentiment religieux qui pénètre toute sa vie. Weygand est un grand chrétien. Ce génie de la tactique demande à Dieu de le guider dans la tâche surhumaine qu'on lui confie.

Les Alliés auront donc réclamé un surhomme pour une tâche de géant. Fasse le Ciel qu'il conduise ses troupes à la victoire comme en 1918. P.-E. V.

Graves paroles de Churchill

"Je ne puis vous promette que du sang, des peines, des larmes et des sueurs"

"Notre objectif est la victoire"

LONDRES, — Le premier ministre Winston Churchill en présentant à la Chambre des Communes une résolution disant que "cette Chambre approuve la formation d'un gouvernement représentant la détermination inflexible de la nation de poursuivre la guerre avec l'Allemagne jusqu'à sa conclusion victorieuse", a ajouté:

"Nous sommes dans la phase préliminaire de l'une des plus grandes batailles de l'histoire".

Il a dit que la formation d'un cabinet de guerre de cinq membres représentant tous les partis politiques était la preuve de l'unité nationale.

"Notre objectif est la victoire à tout prix, quelles que soient la longueur et la rudesse de la route."

Les Communes étaient bondées quand Churchill arriva et occupa son siège, près du travailliste Clement-R. Attlee. Tous deux furent acclamés. L'ancien premier ministre Neville Chamberlain, qui arriva plus tard, reçut une ovation encore plus grande.

En Méditerranée

Churchill a dit que les forces alliées sont en action à plusieurs endroits de la Norvège, de la Belgique et de la Hollande.

"Et nous sommes prêts à faire la lutte dans la Méditerranée", ajouta-t-il. "Dans l'air, la bataille est continuelle et plusieurs préparatifs de défense ont eu lieu en Grande-Bretagne".

En présentant sa résolution, il a prié les Communes, en votant sur elle, de déclarer leur confiance en son nouveau gouvernement.

Graves paroles

"Si vous me demandez quelle est ma politique", déclara M. Winston Churchill, "je puis vous répondre par un seul mot: La Victoire! Nous voulons gagner la guerre, par mer, par terre et dans l'air, pour faire cesser cette tyrannie, le plus monstrueux de tous les crimes commis dans l'histoire humaine.

"Nous avons devant nous de longs mois de lutte et de souffrance à endurer; je ne puis rien vous promettre que du sang, des peines, des larmes et des sueurs."

"Aussi long que sera le chemin qui nous mène de l'insupportable terreur actuelle à la victoire, nous le parcourrons avec l'appui que vous allez nous accorder."

Les néo-païens responsables de l'expension du conflit

CITE VATICANE, — Parlant à un groupe de pèl[illegible]ins, S. Sainteté le pape Pie XII a déclaré que les "néo-païens" sont responsables de la nouvelle extension du conflit en Hollande et en Belgique. "Le monde est présentement sous la menace de mourir de violence parce que trop d'hommes sont sans pitié. Je leur adresse ces mots que saint Paul a adressés plusieurs fois aux néo-païens et aux adorateurs de l'or, des plaisirs et de l'orgueil: "Le coeur et le courage doivent servir la justice et le droit et avoir pitié des faibles".

Leur succès

Nous avons signalé l'autre jour, en les appuyant, les réclamations des gaélicisants du Canada. Ceux-ci protestaient contre l'interdit qui frappait leur langue à la radio officielle. Les gaélicisants ont gagné leur point. Ils paraissaient être victimes d'une sorte de mesure de guerre. C'est fini.

Nous félicitons les protestataires de leur succès et les donnons en exemple aux Canadiens de langue française. A ceux-ci de porter le même zèle dans la campagne qui se fait présentement pour que la radio officielle traite de façon plus convenable leurs compatriotes des provinces des Prairies.

C'est un point qu'il nous faut gagner. Nous y réussirons, si nous savons y mettre l'énergie et la persévérance nécessaires.

(Le Devoir) O. H.

:::

La France . . .

(Suite de page 1)

.e et de la Chiers, à Rémilly.

3o) — Plus au sud, de la frontière de la Belgique près du Luxembourg, les Allemands se dirigent vers Montmédy et Longwy, en France.

* * *

TRISTE SPECTACLE

PARIS, — De nombreux convois de réfugiés sont entrés de Belgique en France hier et aujourd'hui. Ils transportaient des hommes, des femmes et des enfants dont quelques-uns furent blessés par les bombes allemandes comme ils quittaient leurs foyers pour échapper aux Allemands. Ceux qui étaient gravement atteints ont été transportés dans les hôpitaux et les autres ont été installés provisoirement un peu partout.

Les troupes ont préparé 500 lits au centre belge de Paris. Des infirmières et des volontaires préparent de la soupe et des sandwiches. Des dispositions ont été prises pour transporter les réfugiés sur des fermes et dans les abris de la campagne.

Une femme dit qu'elle se rendait dans un centre de refuge avec ses deux enfants qui furent tous les deux tués par des mitrailleurs ennemis comme ils fuyaient sur une route le long de la frontière. Elle dit qu'elle a laissé les cadavres sur place et s'enfuit dans une voiture jusqu'à ce qu'elle eût atteint un contingent de réfugiés. Elle est arrivée à Paris sans argent et avec pour tous vêtements seulement ceux qu'elle portait à son départ.

Quelques personnes durent partir sans avoir même le temps de mettre leurs chapeaux. Pour la plupart, les réfugiés n'avaient pas mangé du voyage. D'autres plus fortunés, avaient reçu du café et des sandwiches des résidents des villages qu'ils traversaient.

Quelques-uns des arrivants ont été les témoins: "C'était l'enfer. Le bruit seul suffisait à vous rendre fous".

:::

La session . . .

(Suite de page 1)

mon ministre de la Défense nationale a contribué dans une large mesure à rendre plus efficaces les consultations constantes et l'entière collaboration avec les gouvernements de ces pays.

L'aide du Canada

On vous mettra pleinement au courant des décisions arrêtées par le Canada dans les domaines militaire et économique. Vous serez appelés à étudier des mesures jugées essentielles à la poursuite de la guerre et aux exigences sociales et économiques du pays.

Bien que la présente session du Parlement doive nécessairement s'occuper surtout de l'effort de guerre du Canada et des moyens les plus nécessaires à la victoire finale, mes ministres sont d'avis que, autant que possible et en dépit de la violence des combats dont nous sommes aujourd'hui les témoins, il importe de dresser des plans en vue de l'après-guerre.

La constitution

Afin de contribuer à la stabilité industrielle en temps de guerre comme à la sécurité et à la justice sociales en temps de paix, des projets de résolution seront déposés visant à une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord dont l'objet serait de conférer au Parlement du Canada le pouvoir d'adopter, au cours de la présente session, une loi destinée à établir l'assurance-chômage sur un pied national.

Le rapport de la commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, qui vient de parvenir au Gouvernement, sera déposé immédiatement.

Membres de la Chambre
des communes,

Vous serez appelés à adopter de nouvelles mesures d'ordre financier en vue de la poursuite de la guerre.

Le budget des dépenses pour la présente année financière vous sera soumis sans retard.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des communes,

Depuis la dernière session du Parlement, un Gouverneur général fort aimé nous a été ravi. Par suite de la mort de lord Tweedsmuir, le Canada pleure la perte d'un homme qui, par son caractère et par ses oeuvres, s'était rendu cher a notre peuple. Le Commonwealth britannique a perdu un conseiller sage et éclairé et la corporation des écrivains, un interprète bien doué des charmes et des beautés classiques de la littérature anglaise. Je me joins à vous pour exprimer à lady Tweedsmuir et à sa famille les profondes sympathies de la population canadienne.

Le comte d'Athlone

Il a plu à Sa Majesté le Roi de nommer le comte d'Athlone son représentant pour succéder à feu lord Tweedsmuir. Le sens du devoir et les services d'ordre public qui ont marqué la vie du futur Gouverneur général et de la princess Alice vaudront sûrement à Son Excellence et à Son Altesse Royale une bienvenue cordiale et empressée au Canada.

Au moment où vous assumez, dans ces jours sombres et difficiles, les graves responsabilités que le peuple canadien vous a confiées, puisse votre détermination être raffermie par la certitude que vous contribuez à conserver l'indépendance de tous les peuples libres. Si les puissances du mal qui menacent l'existence même de la liberté ne sont pas vaincues, les nations du monde entier se verront inévitablement en proie à l'anarchie.

Je prie la divine Providence de guider et bénir vos délibérations.

:::

Le fédéral . . .

(Suite de page 1)

se retirer entièrement du champ de l'impôt sur le revenu, des taxes sur les corporations et sur les successions et accepter aussi l'abolition des subsides actuels fournis par le Dominion. Le rapport prétend que, de cette façon, les contribuables de l'Est paieraient plus et ceux de l'Ouest paieraient moins.

Pour se procurer les revenus additionnels nécessités par l'absorption des dettes provinciales, le rapport suggère que le gouvernement central élargisse la base de l'impôt sur le revenu et fasse des augmentations substantielles de l'impôt sur les salaires petits et moyens.

En recommandant l'établissement d'un système d'ajustement des subventions nationales comme forme d'assistance aux provinces, le rapport critique le présent système des subsides comme "illogique et chaotique."

Subventions nationales

"On devrait faire savoir clairement que le système des subventions nationales a pour but de rendre une province en mesure de se pourvoir de services adéquats (selon le standard moyen canadien) sans taxation excessive (toujours suivant le même standard) et que de cette façon la liberté d'action des provinces n'est aucunement entravée", dit le rapport. "Si une province choisit des services inférieurs et impose des taxes moins lourdes, elle est libre de la faire."

Les subventions, qui ne pourraient être réduites, seraient accessibles aux provinces qui ont une taxation moyenne ou plus que moyenne mais sont incapables de maintenir leurs services. Ces provinces seraient aidées par des subventions additionnelles, rendues nécessaires par des conditions anormales, et ces subventions seraient revisées tous les cinq ans par une commission financière.

Tout en admettant que ces conclusions ont été portées avant la guerre, les commissaires souhaitent que celles-ci rencontrent adéquatement les conditions nouvelles. Ils affirment que si un rajustement de la vie économique canadienne était nécessaire en temps de paix, il est encore plus nécessaire aujourd'hui que la guerre fait rage.

PELERINAGE ANNUEL A SAINTE THERESE
au Sanctuaire National de la Petite Fleur
WAKAW SASK.

Dimanche, le 2 juin, 1940.

SAMEDI SOIR, LE 1ER JUIN

A 9 heures Procession aux flambeaux.

DIMANCHE, LE 2 JUIN

Les messes commencent à 6 heures.

A 8 heures, messe avec sermon en polonais.

A 9 heures, messe avec sermon en allemand.

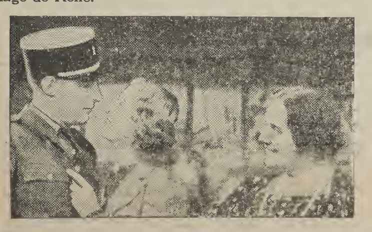
A 10.30 heures, messe pontificale célébrée par son Excellence Mgr Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert. Sermon en anglais et en français.

A 2.30, l'après-midi, grande procession solennelle, chants appropriés, prières à sainte Thérèse, bénédiction du Très Saint Sacrement, Vénération de la relique de sainte Thérèse et consécration à sainte Thérèse.

GRANDE SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE



Le lieutenant de Chassagnes, fils du général, est fiancé à une riche héritière Monique Colberg. Mais il fait la connaissance d'une jeune fille qu'il trouve charmante Madeleine Laurier, dont la mère est la célèbre "Madelon" de la guerre. René de Chassagnes bientôt déclare son amour à Madeleine et cet amour est partagé par la jeune fille. Or, Madeleine apprend que René est fiancé à Monique. Elle trouve une confirmation de ces fiançailles dans la résistance que le général oppose aux sentiments de son fils. René alors rompt avec Monique et déclare à son père qu'il veut épouser Madeleine. Le général espère bien, en ayant une entrevue avec Mme Laurier, briser un mariage qu'il considère comme une mésalliance. Mais en présence de Mme Laurier, le général reconnaît la "Madelon" d'autrefois. Il ne s'opposera pas au mariage de René.



Le Congrès Eucharistique national de Québec

Un film religieux d'un caractère très émouvant que nos abonnés verront au cours de la Tournée du Patriote

et un Dessin Animé Comique

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-joint la somme de ....
pour abonnement au Patriote de l'Ouest et m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

COUPON POUR LES ABONNES EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au ....
1941, veuillez m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

NOUVELLES

ROOSEVELT DEMANDE $1,185,000,000

WASHINGTON, — Le président Roosevelt a demandé au Congrès l'autorisation de dépenser $1,182,000,000 pour les armements nécessaires afin de "faire face à toute offensive-éclair contre nos intérêts américains. Le président a donné lui-même lecture de ce message extraordinaire aux deux Chambres rassemblées à quelques heures d'avis. Le président a insisté solennellement sur les dangers qui menacent les Etats-Unis en raison du conflit européen et de la vitesse avec laquelle les armées modernes peuvent vaincre le temps et l'espace.

Le président a demandé des crédits immédiats de $896,000,000, dont $546,000,000 pour l'armée $250,000,000 pour la marine et les fusilliers marins, et $100,000,000 à la disposition du président pour faire face aux situations urgentes. Il a de plus demandé l'autorisation de conclure des contrats au montant de $286,000,000.

—:::—

L'ENNEMI MITRAILLE CIVILS ET REFUGIES

BRUXELLES, — Le premier ministre Pierlot de Belgique, a dit que les Allemands mitraillent sans pitié les trains de réfugiés civils et que le nombre des victimes est très grand.

"La brutalité allemande de 1914 est surpassée", a dit Pierlot. "Le monde jugera les Allemands. L'heure viendra où l'Allemagne devra payer pour ses crimes".

—:::—

Les nationaux des Etats-Unis avisés de quitter Londres

LONDRES, — L'ambassade des Etats-Unis a avisé les Américains en séjour en Grande-Bretagne de quitter le pays, s'ils n'ont pas de pressantes raisons d'y rester, et de passer en Irlande pour y attendre les navires américains qui les transporteront en Amérique.

Cette évacuation doit se faire aux frais des évacués. Elle n'est d'ailleurs pas obligatoire. On invite les Américains à fuir au moins Londres et à se retirer dans la campagne anglaise.

On estime à 3,000 le nombre des Américains présentement à Londres. Il y en avait 7,000 il y a un an.

—:o:—

DECLARATION DE M. ROGERS

QUEBEC, — Le ministre de la Défense nationale, M. Rogers, débarqué hier d'un paquebot qui l'a ramené de son séjour en Europe, au Canada, estime que les six prochains mois mettront à l'épreuve jusqu'à leur limite, notre courage et notre endurance.

—:::—

DU COTE DE LA SUISSE

BERNE, — Le journal du chancelier Hitler, le "Voelkischer Beobachter", accuse les Alliés de tramer un complot pour envahir l'Allemagne par voie de la Suisse. Cette accusation, qui est exactement la même que l'Allemagne a portée avant d'envahir les Pays-Bas et la Belgique, a ravivé les inquiétudes des Suisses.

—:::—

Les diamants d'Anvers et d'Amsterdam sont transportés à Londres

LONDRES, — Londres est devenu le centre du commerce mondial de toutes les sortes de diamants. Par suite de l'invasion des Pays-Bas par les troupes allemandes, toutes les richesses de diamants d'Anvers et d'Amsterdam, les deux centres du commerce mondial de ces pierres, ont été transportées daus la capitale anglaise.

LA FRANCE SE PROTEGE CONTRE LES PARACHUTISTES

PARIS. — On a pris à travers toute la France, des mesures préventives élaborées contre le danger des troupes parachutistes et des "cinquième colonne".

—:::—

LES PAYS-BAS ONT PERDU 100,000 HOMMES

C'EST CE QUE REVELE LE MINISTRE HOLLANDAIS DES AFFAIRES ETRANGERES

PARIS, — M. E.N. Van Kleffens, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, estime, à 100,000 le nombre des soldats hollandais tués en combattant les Allemauds, durant les cinq derniers jours.

"Ces pertes, dit-il, représentent un quart du nombre de nos compatriotes mobilisés."

—...—

LA SUISSE APPELLE SOUS LES ARMES TOUS SES HOMMES VALIDES

BALE, SUISSE, — La Suisse a appelé sous les armes tous ses hommes valides de 20 à 60 ans — de 500,000 à 600,000 hommes — et elle redouble de vigilance à la suite de rapports de mouvements de troupes allemandes près de sa frontière nord . L'aviation suisse a reçu instruction de descendre tous les apparreils belligérants qui survoleraient le territoire suisse après un premier avertissement. Ces instructions visent à la fois à prévenir de nouveaux bombardements du territoire suisse tels que celui de Délémont par un aviateur allemand qui s'était apparemment égaré et les envolées de reconnaissance intentionnelles au-dessus de son territoire.

—...—

LA SUEDE SE PREPARE AU CAS D'UNE ATTAQUE PAR L'ALLEMAGNE

STOCKHOLM, — La rumeur veut que la Suède soit à son tour menacée d'une attaque par l'Allemagne et le gouvernement a pris des mesures extraordinaires de précaution en fin de semaine. On a décrété l'obscuration par tout le pays, y compris celle des phares de la côte et on a mouillé des mines dans les caux qui séparent la Suède du Danemark, dans la région de Malmo.

—:o:—

La Hongrie a appellé 200,000 hommes sous les armes depuis deux jours

BELGRADE, Yougoslavie, — On rapporte que la Hongrie a appelé 200,000 hommes sous les armes depuis deux jours. Les réservistes de sept classes auraient reçupar télégraph l'ordre de rejoindre leur unité. L'armée active de la Hongrie qui ne comptait que 150,000 hommes il y a quelques jours en compterait maintenant 350,000.

—:o:—

L'ATTITUDE DU MEXIQUE

GUANAJUATO, Mexique, — Le président du Mexique, M. Cardenas, condamne l'invasion allemande de la Hollande et de la Belgique.

—:::—

100,000 morts à Rotterdam 24 1

Une destruction systématique de la ville

PARIS, le 20 mai — D'après le rapport de l'ambassade hollandaise, les bombes nazies ont réduit en ruines un tiers de la ville de Rotterdam et massacré impitoyablement 100,000 civils. Cette boucherie sans précédent d'un cinquième de la population avait pour but de décourager la résistance et d'entraîner la déposition des armes.

—:o:—

LA MENACE AERIENNE DE L'ALLEMAGNE CONTRE L'ANGLETERRE

LONDRES, — Par sa conquête de la Hollande, l'Allemagne s'est assuré la possession de 18 aérodromes civils et militaires situés à 112 milles de la côte britannique. Les avions allemands à long cours peuvent maintenant voler librement à travers la Hollande des bases de l'Allemagne.

—:::—

LES ELECTIONS PRIMAIRES AMERICAINES

WASHINGTON, — Les partisans du président Roosevelt l'ont emporté haut la main sur ceux du vice-président John-Nance Garner à l'élection primaire démocrate en Californie.

La Tournée du "Patriote"

Deux beaux films sonores français

Quelques explications

UN BILLET DE FAMILLE POUR UN ABONNEMENT

Nous avons modifié quelque peu notre règlement de la "Tournée", afin d'éviter toute confusion.

Nous donnons un seul billet — billet de famille — pour l'abonnement du "Patriote" payé jusqu'en 1941. Ce billet autorise tous les membres d'un foyer à assister gratuitement à la séance du "Patriote". Nous demandons aux abonnés de découper le coupon ci-dessous, le remplir et nous l'adresser avec le paiement de leur abonnement.

LES NON-ABONNES

Nous ne donnerons aucun billet à ceux dont la famille n'est pas abonnée au journal. Nous présentons cette séance à nos abonnés. Donc abonnez-vous au journal et toute la famille verra gratuitement deux beaux films sonores français. Ceux qui voudront avoir le billet de famille devront payer un abonnement. Pas de billet sans abonnement.

NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné participera aux mêmes avantages que les anciens. Il n'a qu'à remplir le coupon pour nouveaux abonnés et nous le faire tenir. Il devra joindre à sa demande la somme de $2.00 pour l'abonnement d'un an.

ABONNEMENT PRESQUE ECHU

Tout abonné dont l'abonnement est presque échu ou auquel il manque quelques mois, devra payer un an d'abonnement et non pas seulement le montant pour se mettre en règle. Cette condition s'applique aussi aux nouveaux abonnés.

ABONNES A VIE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit au billet de famille.

RETARDATAIRES

Nous faisons, à l'occasion de la Tournée, des conditions spéciales très favorables à tous ceux dont l'abonnement est dû depuis plus d'un an.

1937 à 1941	$4.00	1939 à 1941	$3.00
1938 à 1941	$3.50	1940 à 1941	$2.00

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENT

Nous discontinuons pour le temps de la Tournée la commission que nous avons allouée aux percepteurs d'abonnements au Patriote jusqu'à date, puisque nous donnons le billet de famille.

BUT DE LA TOURNEE

Faire résonner le verbe français dans tous les centres franco-canadiens et faire pénétrer le Patriote dans tous les foyers.

Nous publierons dans quelques semaines l'itinéraire de la Tournée.

N'ATTENDEZ PAS AU DERNIER MOMENT POUR RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

NOTRE FOI! LE PATRIOTE DE L'OUEST **NOTRE LANGUE!**

Itinéraire

REGIONS DU SUD

JUIN —
- 24 — St-Hubert
- 25 — Storthoaks
- 26 — Bellegarde
- 27 — Wauchope
- 28 — Forget
- 29 — Montmartre

JUILLET —
- 1 — Régina
- 2 — Sedley
- 3 — Willow-Bunch
- 4 — Radville
- 5 — St-Victor
- 6 — Gravelbourg
- 8 — Coderre
- 9 — Meyronne
- 10 — Laflèche
- 11 — Ferland
- 12 — Ponteix
- 13 — Dollard

REGIONS DU NORD
- 16 — St-Denis
- 17 — Vonda
- 18 — Prud'homme
- 19 — St-Brieux
- 20 — Zénon Park
- 22 — Prince-Albert
- 23 — St-Louis
- 24 — Domrémy
- 25 — Hoey
- 26 — Bellevue
- 27 — Duck Lake
- 29 — Albertville
- 30 — Marcelin
- 31 — Delmas

AOUT
- 1 — St-Hippolyte
- 2 — Jack Fish
- 3 — Meadow Lake
- 5 — Spiritwood
- 6 — Laventure
- 7 — Léoville
- 8 — Shell River
- 9 — Debden

Aucun des membres d'une famille qui ne veut pas s'abonner au Patriote jusqu'en 1941 ne pourra voir la séance.



Tous les membres d'un foyer abonné au Patriote jusqu'en 1941 pourront assister à la séance gratuitement.

PAS D'ABONNEMENT, --- PAS D'ENTRÉE

Le prix de l'entrée, c'est l'abonnement. Aucun autre moyen d'assister à cette très captivante soirée.

Abonnez-vous au Patriote et ça ne coûtera rien à votre famille pour voir les deux grands films du Congrès eucharistique et de la Fille de la Madelon et le dessin comique.

Envoyez le prix de votre abonnement le plus tôt possible en vous servant des coupons du Patriote

D'une semaine à l'autre

15 MAI

HOPITAL BOMBARDE

On annonce, aujourd'hui, que des avions allemands ont bombardé un hôpital d'un village français de la Marne, tuant un certain nombre de patients. En outre, 16 villageois ont perdu la vie.

Parmi les patients de l'hôpital, victimes des bombes aériennes allemandes, on remarquait plusieurs nouvelles mères. Les Allemands ont jeté sur l'immeuble quatre bombes explosives et quatre bombes incendiaires.

* * *

LA HOLLANDE CAPITULE

La Hollande s'est jointe, aujourd'hui, aux pays que les Allemands ont conquis au cours des 14 derniers mois, depuis le 15 mars 1938, alors qu'ils sont entrés en Tchécoslovaquie. Sa reine et son gouvernement sont à Londres; son territoire à l'exclusion de la province du Zélande est concédé aux Allemands; sa marine s'est jointe à la flotte alliée.

* * *

ROTTERDAM CEDE A LA RUSE

Les Allemands ont pris finalement Rotterdam à l'aide de parachutistes et de "chevaux de Troie flottants", et de cargos allemands battant pavillons neutres, remplis de soldats armés de mitrailleuses et de mortiers de tranchées.

* * *

EXILES DE BELGIQUE

LONDRES, — La princesse Joséphine-Charlotte, âgée de 13 ans, fille du roi Albert de Belgique, et ses deux frères, les princes Baudouin, âgé de 10 ans, et Albert, âgé de 6 ans, arriveront en Angleterre aujourd'hui.

* * *

RECUL NAZI

Le 509ième communiqué de guerre français dit que des chars d'assaut français ont livré combat à des chars d'assaut allemands, hier soir, à Gembloux, à 10 milles au nord-ouest de Namur, et que les Allemands ont été refoulés.

* * *

AVANCE DE L'ENNEMIS

En Belgique, les Allemands ont franchi la Meuse au nord de Dinant, à 10 milles au nord de la frontière française; en France, ils ont franchi la Meuse près de Sedan.

* * *

GARDE CIVILES EN FRANCE

Le ministère de l'Intérieur a émis, aujourd'hui, des instructions en vue de former une garde civile dans toutes les communes de France. Ce corps sera composé de tous les hommes valides non appelés pour le service militaire et il servira à assurer la défense intérieure.

* * *

HONGRIE ET SLOVAQUIE

Les frontières entre la Hongrie et la Slovaquie, protectorat allemand étaient fermées hier soir, alors que les deux nations appelaient leurs réservistes sous les armes et massaient des troupes dans les régions de la frontière.

* * *

NARVIK RASEE

Une dépêche de l'"Exchange Telegraph" de Stockholm dit, aujourd'hui, que les forces alliées, ayant détruit le port arctique norvégien de Narvik, ont obligé les troupes allemandes à battre en retraite vers la frontière suédoise.

Le bombardement allié aurait tout rasé dans la ville de Narvik.

———:o:———

16 MAI

UN FRONT DE 60 MILLES

PARIS, — Les armées principales des Alliés et des Allemands sont venues en contact la nuit dernière entre Anvers et Namur, sur une ligne qui passe à l'est de Louvain vers Gembloux et Namur; c'est une deuxième grande bataille qui s'engage pendant que celle de la Meuse continue à faire rage, a déclaré un officier d'état-major. Le secteur nord du front s'étend maintenant sur une longueur de 60 milles de l'Escaut à Anvers à la Meuse à Namur. Les forces allemandes qui se sont lancées contre cette nouvelle ligne ont été repoussées partout, d'après cet officier d'état-major.

* * *

DE NAMUR A SEDAN

Sur le front de Namur à Sedan, les divisions motorisées allemandes se sont lancées en avant des diverses têtes de pont établies sur la rive gauche de la Meuse. Ces divisions motorisées se seraient portées en avant sans être soutenues par l'infanterie. Le commandement français a rassemblé des forces considérables pour leur tenir tête.

* * *

CONTRE-ATTAQUES

A Sedan, où ils ont réussi hier à prendre pied à l'est de la ville, les Allemands n'auraient pas réussi à déboucher de la poche dont ils se sont emparés sur la rive gauche du fleuve. Des contre-attaques françaises sont en cours le long de la Meuse dans ce secteur et elles ont réussi, a affirmé l'officier d'état-major français, à "rétablir la situation".

* * *

DANS LE NORD

Le long de la ligne Maginot, de Sedan à la frontière suisse, la situation n'a changé: il ne s'est déroulé que des actions de portée locale. Dans le nord, les troupes alliées qui s'appuient sur Anvers ont pris contact avec les troupes hollandaises qui défendent la province de Zélande.

* * *

NANCY BOMBARDE

On apprend que la ville de Nancy, au sud de Sedan et à 40 milles de la frontière allemande, a été bombardée à plusieurs reprises.



Il y a eu 25 ans le 6 mai que le paquebot "Lusitania", (ci-dessus) de la ligne Cunard, était torpillé au large des côtes d'Irlande et coulait, entraînant 1,198 pertes de vie. Le navire achevait une traversée New-York-Liverpool quand deux torpilles, lancées par un sous-marin allemand, éventrèrent sa coque. En 15 minutes, le plus somptueux navire de la marine marchande britannique d'alors, sombrait à jamais. Il n'était pas armé, mais transportait $11 millions en lingots d'or. Cette tragédie fut un des facteurs qui amenèrent les Etats-Unis à se ranger du côté des Alliés.

* * *

APPEL DE LEOPOLD

BRUXELLES, — Le roi Léopold de Belgique, dont les Allemands viennent de menacer de bombarder la capitale, si l'on y fait passer des troupes en route vers le front ou si l'on y dresse des fortifications, demeure toujours à son poste; il vient d'adresser un vibrant appel aux défenseurs des forts de Liége.

"Je fais appel à vous, forts de Liége, a dit le souverain, qui a parlé en français et en flamand du poste de T. S. F. de Bruxelles. Je m'adresse à vous, colonel Modard, commandants, officiers, sous-officiers et soldats et je vous demande de tenir jusqu'au bout pour la patrie. Je suis fier de vous. Léopold".

* * *

A ANVERS

BERLIN. — La bataille prévue sur la ligne de défense de la Dyle, au centre de la Belgique, est actuellement en cours, d'après le haut commandement allemand, qui dit que l'ennemi a accepté la bataille sur cette ligne ainsi que devant les fortifications d'Anvers.

* * *

BOMBARDEMENT AERIEN

LONDRES. — Le ministère anglais de l'aviation annonce que la Royal Air Force a bombardé la nuit dernière des objectifs militaires en Allemagne, à l'est du Rhin, en plus de participer activement à la bataille sur le front belge.

* * *

SITUATION OBSCURE

LONDRES. — On annonça à Londres un peu après midi que les Français contenaient la poussée allemande dans le secteur est de la brèche pratiquée dans les lignes alliées à Sedan, à quelques milles au delà de la frontière franco-belge, mais que la situation était obscure et flottante dans le secteur ouest. "Il est très difficile de dire ce qui se passe dans le secteur ouest de la brèche, dit-on, mais il n'y a pas à cacher que la situation est grave mais non critique".

———:::———

17 MAI

RENFORTS ALLIES

PARIS, — De puissantes divisions motorisées allemandes ont attaqué de nouveau à l'aube les troupes alliées qui venaient de recevoir des renforts dans l'énorme poche qu'elles ont constituée dans le nord-est de la France et contre les forces anglo-belges qui tiennent la ligne au nord de Namur en Belgique.

Jetant de nouveaux renforts en hommes et en chars d'assaut sur leur ligne de défense du nord, les Alliés avaient réussi hier à embouteiller les Allemands dans cette poche. Au nord, la poche est bornée par la Sambre, au sud, par un point qui part du nord de Rethel en France et qui va jusqu'à la région de Sedan.

* * *

LA MAGINOT SERAIT ROMPUE

BERLIN. — Le haut-commandement allemand prétend aujourd'hui que les armées allemandes ont rompu la ligne Maginot sur une étendue de 100 kilomètres ou d'une soixantaine de milles, du sud de Maubeuge jusqu'à Carignan, au sud de Sedan, et qu'elles ont de plus percé la ligne de la Dyle, au sud de la Wavre, à 20 milles au sud-est de Bruxelles.

* * *

COLOGNE BOMBARDEE

BERLIN. — Les autorités allemandes rapportent aujourd'hui que l'aviation alliée a bombardé Cologne, mais elles n'indiquent pas l'étendue des dommages causés par ces bombardements.

* * *

LE BULLETIN FRANCAIS

Voici le texte du bulletin émis ce matin par le haut-commandement français:

"La bataille s'est poursuivie hier et au cours de la nuit entre la Sambre et la région au nord de Rethel de même qu'au sud de Sedan. Les combats ont été moins violents en Belgique. Rien à signaler en Lorraine et en Alsace."

* * *

LES FORTS DE LIEGE TIENNENT

LONDRES. — Une émission radiophonique captée à Londres sur la longueur d'ondes de Bruxelles ce matin affirmait que les forts de Liége tenaient encore.

* * *

AUTRE BULLETIN ALLEMAND

BERLIN. — Le haut-commandement allemand a publié aujourd'hui un second bulletin où il énonce toute une série de succès qu'il aurait remportés. Il cite à l'ordre du jour le lieutenant-colonel Balck, qui se serait distingué comme commandant d'une unité motorisée dans le secteur de Sedan où l'on aurait fait prisonniers 2 généraux et 12,000 hommes. Il affirme que la conquête de la province hollandaise de Zélande avance rapidement et que l'île de Tholen s'est rendue. Il affirme qu'un croiseur et une canonnière ennemis ont été coulés au large de la côte des Pays-Bas dans une attaque contre un convoi. Il affirme que des bombes ont atteint un cuirassé et un croiseur léger et coulé un pétrolier au large de Narvik. Il affirme qu'un sous-marin a été coulé au milieu de la mer du Nord. Il affirme enfin que l'on a porté secours à la garnison de Narvik.

* * *

TOUT UN QUARTIER DETRUIT

PARIS. — Les journaux parisiens rapportent ce soir que tout un quartier de la ville de Vitry-le-François à 95 milles à l'est de Paris, a été détruit par les bombes incendiaires allemandes. Ils rapportent également qu'un asile et qu'une maternité auraient été détruits à Chalons-sur-Marne, à 20 milles au nord-ouest de la capitale.

* * *

SITUATION UN PEU MEILLEURE

LONDRES. — La Grande-Bretagne a demandé aujourd'hui 250,000 gardes civiques pour défendre le territoire anglais contre les attaques possibles, notamment de la part de parachutistes allemands. Un porte-parole officiel a déclaré que, "bien que la situation demeure très grave, elle peut être considérée comme un peu meilleure qu'hier ou que mercredi".

* * *

A LA FRONTIER SLOVAQUE ET ROUMAINE

BUDAPEST, — On rapporte que l'Allemagne masse actuellement des divisions entières de troupes de choc et d'unités motorisées sur la frontière de la Slovaquie. Des rapports non confirmés venant de Vienne, attribués à des officiers allemands, disent que ces armées allemandes sont prêtes à s'élancer à travers la Hongrie pour attaquer la Roumanie et qu'elles n'attendent plus que l'ordre de partir.

———:::———

18 MAI

Les Anglais et les Belges se sont retirés à l'Ouest de Bruxelles, pour ne pas s'exposer à être encerclés par les troupes allemandes.

* * *

Anvers, en Belgique, a été abandonné aux Nazis, mais Namur et Liége tiennent bon, malgré le siège qui les isole de l'armée.

* * *

Les Allemands massent leurs forces et poussent de l'avant dans la région de Guise, près de St-Quentin et de Landrecies, au nord de Mauberge.

* * *

2,500 à 3,000 tanks, soit, croit-on, la moitié de la puissance motorisée des ennemis ont été lancés à l'assaut des forces alliées. Les résultats ont été maigres.

* * *

La R.A.F. n'a cessé de bombarder les bases et les lignes de communication ennemies. Des escadrons anglais ont porté leur attaque sur les objectifs militaires, contre Hambourg et Bremen en particulier. Pas un avion qui ne soit revenu et les dégâts ont été considérables.

* * *

Les ingénieurs français ont anéanti les voies ferrées qui de St-Louis à Bâle ralliaient la Suisse à la France, histoire de prévenir l'invasion de la Suisse par l'Allemagne.

* * *

D'après un communiqué du ministère de l'air, en un seul combat, neuf avions anglais auraient abattu 10 bombardiers Junkers 87.

* * *

Les 21 républiques de l'Amérique protestent unanimement contre l'invasion de la Hollande et de la Belgique par les Nazis.

* * *

M. Paul Reynaud de France vient de prendre en main le Ministère de la guerre. A M. Daladier, il confie le ministère des affaires étrangères. M. Pétain est rappelé d'Espagne pour occuper le poste de vice-Premier Ministre.

———:::———

20 MAI

Les Allemands sont à l'Ouest de St-Quentin et semblent se diriger en grande hâte vers les côtes de la Belgique.

* * *

Les avions anglais ne cessent de bombarder l'ennemi. 30 unités nazies ont été descendues, pendant que la Grande-Bretagne enrégistrait la perte de 2 bombardiers et l'absence de 11 machines de combat.

* * *

Les troupes nazies, d'après une dépêche de Suède, auraient occupé Mo, à mi-chemin entre Trondheim et Narvik, au Norvège.

* * *

Le feu des canons anti-tanks et de milliers de canons 75 qui tirent 25 coups à la minute, aurait anéanti toute une colonne allemande.

* * *

Les Français ont repris plusieurs villages dans la région Réthel.

Discours prononcé à la radio

LE 10 MAI, 1940

Par le T. H. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada

Ce matin, pendant qu'il faisait encore nuit, les puissances du mal se sont déchaînées contre deux petits peuples pacifiques et amis de la paix, les Pays-Bas et la Belgique. Leur territoire est maintenant le champ de bataille de l'Europe et du monde. A ces nouvelles victimes d'une tyrannie et d'une violence implacables, le Canada non seulement apporte sa profonde sympathie mais jure son aide résolue. Encore une fois, en un quart de siècle, la petite patrie belge est ravagée, et tous ses enfants doivent faire face à des horreurs encore plus monstreuses que celles qu'ils eurent à combattre et qu'ils ont vaincues en 1914. Ils y résisteront et les vaincront encore une fois.

C'est avec orgueil que nous embrassons le peuple belge dans cette camaraderie sacrée, sanctifiée par le souvenir des sacrifices endurés en commun.

Pendant plus de cent ans les habitants des Pays-Bas ont connu la paix. L'histoire de leur ascension vers la liberté est celle de la résistance héroïque aux tyrans. Nous savons, au Canada, quelle a été leur contribution à la puissance, au progrès dans la paix, et à l'idéal du continent nord-américain. Eux aussi, ont pris place dans l'association des nations libres, combattant pour leur liberté. Les mots manquent pour condamner la traîtrise et le barbarisme qui ont manqué la suite des déprédations de l'Allemagne nazie. Elles ne peuvent que rehausser la cause des Alliés et renforcer la résolution qui anime chacun de nous de mettre fin à cette horreur à jamais et de conserver intacts les sanctuaires du coeur et de l'esprit humains. On ne sait sur qui tombera le prochain coup mais tous les pays neutres doivent maintenant être convaincus qu'il n'existe pas de limite à l'appétit de conquêtes des Nazis; que la civilisation ne peut survivre si l'Allemagne nazie n'est vaincue.

C'est notre devoir à tous d'envisager avec réalisme les faits, aussi brutaux et cruels qu'ils soient, mais tout militer en faveur d'une confiance accrue dans l'issue favorable du conflit. La campagne en Norvège, un rude coup à la complaisance, a été le coup d'éperon qui fait bondir dans un effort plus grand, plus rapide. Les nouvelles de la journée, quoique terribles, ont prouvé que les peuples courageux, si petits soient-ils, sont préparés et prêts à la résistance. Toute attaque contre d'autres pays, tout agrandissement des champs de bataille accroît le danger militaire auquel les agresseurs nazis doivent faire face.

Six mois après le début de la dernière guerre, la situation des Alliés était non moins difficile. Elle s'était encore aggravée six mois avant la victoire. Aujourd'hui, non seulement les Alliés, mais tous les peuples libres voient, encore plus clairement qu'alors, la force de l'ennemi, l'importance de notre cause, et le péril que courent les droits de l'humanité. La bataille suprême pour la cause la plus haute, est engagée dans une guerre plus grande encore.

L'orage menace, c'est à nous de préparer nos forces. Votre gouvernement a donné sa parole d'être ferme et vigoureux. Il tiendra sa promesse. Il est en communication constante avec nos alliés et il a déjà préparé des mesures qui permettront de subir l'ardeur nouvelle du conflit. Je suis sûr que tous, vous gardez un coeur calme et résolu. Je sais qu'aucun effort ne sera épargné tant que la victoire n'aura pas été achevée. Nous devons nous attendre à des événements cruels, terribles. Rappelons-nous toujours que la patience est la plus grande de toutes les vertus et que c'est la dernière bataille qui décide de la victoire.

Ce soir, mes compatriotes, j'ai à mes côtés le Ministre de Belgique, et un représentant du Ministre des Pays-Bas au Canada. Ils vous adresseront la parole dans un instant. En votre nom, et en celui du gouvernement canadien, je leur dis que nous avons confiance en nous-mêmes et en nos alliés, en leurs peuples de héros qui, aujourd'hui ont pris les armes pour la cause de la liberté dans le monde.

———:o:———

DEGRELLE A PARIS

PARIS, — Léon Degrelle, le leader du parti rexiste (fasciste) belge, qui avait été arrêté comme prisonnier politique lorsque l'Allemagne a envahi les Pays-Bas et la Belgique, a été conduit de Bruges (Belgique) en France; en compagnie de 77 autres prisonniers politiques.

— II —

— Non, pas tous les jours, dit avec un sourire malin le jeune vicaire, mais c'est l'arrivée de M. le docteur Bravières, son installation au presbytère, ses relations d'amitié avec M. le doyen, qui ont mis ces dames en émoi. Ce sont des mères de famille, de très bonnes mères et qui ont des filles à marier! On veut tâter le terrain, s'assurer le concours du doyen, se mettre dans ses papiers. Il en viendra d'autres, je vous prie de le croire. Elles sont plusieurs ici qui sont en quête d'un gendre et je vous prédis qu'avant qu'il soit un mois, elles vont tomber malades tout exprès pour donner au docteur Bravières une entrée dans leur maison. Ah! vous n'allez pas vous ennuyer, docteur, et vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance: à peine arrivé, voilà que vous faites prime sur le marché!

— Comme c'est drôle! fit le curé de Gibaudry, le docteur venu ici pour guérir les gens, commence par déchaîner une épidémie sur les belles-mères, le délire du gendre!

— Quand ce n'est pas pris à temps dit le jeune médecin, ça finit souvent très mal.

— Même par un mariage! dit l'abbé Sauvrin.

— Oh! de grâce, monsieur le curé, fit le médecin, ne mettez pas les choses au pire!

Le docteur Bravières demanda à ces messieurs la permission de se retirer "Il avait déjà quelques clients, et il se devait à eux."

— Déjà! Vous savez, docteur, ce sont nos paroissiens, n'en tuez pas trop! fit l'abbé Maillange qui ne parvenait pas toujours à rajeunir les plaisanteries séculaires.

— Soyez tranquille, monsieur le curé, dit le docteur, j'épargnerai les braves gens!

Lorsque le docteur Bravières fut parti, le jeune curé de Saint-Cyr-les-Bois, un neurasthénique du genre aimable, déclara:

— On a beau dire, quand l'heure est venue d'y passer, c'est tout de même joliment plus agréable d'être expédié dans l'autre monde par les soins d'un médecin distingué, gai, que par un croque-mort!

— III —

A Paris où il venait de passer sept ans de sa vie, Pierre Bravières n'avait pas craint d'étudier la médecine qu'il se proposait un jour de pratiquer: on n'est pas plus original, et cette bizarrerie d'humeur lui avait attiré les sarcasmes de plus d'un de ses condisciples pour qui la manille aux enchères était une seconde nature. Il fréquentait les hôpitaux, la bibliothèque, et même le cours de la Faculté, ce qui prenait aux yeux de quelques-uns, les proportions d'un scandale. Et c'était là, en vérité, un spectacle étrange: ce futur médecin qui s'initiait à sa profession ailleurs qu'aux cliniques du bal Bullier, et sans faire au café d'Harcourt ou à la Source ces délectables études de bock comparé où plus d'un a gagné ses grades: "Ce Bravières, quel drôle de type!" disaient de lui les assidus aux conférences de la manille. Le drôle de type laissait dire et apprenait son métier de guérisseur. Aussi, apportait-il à Brenay-sur-Andage une compétence, à l'encontre de ces autres dont il est parlé plus haut, et qui, tôt ou tard — souvent très tard — n'en sont pas moins promus docteurs (du latin doctor, savant) et qui connaissent aussi la médecine, mais seulement pour en avoir entendu parler. Le malade n'était pas pour lui un rébus qu'il fallait déchiffrer. Il pouvait, sans témérité, se poser en concurrent du docteur Chanteau. Pour lutter contre son confrère, il disposait de quelques avantages naturels qui ne pouvaient que mettre en valeur sa science toute fraîche.

Pierre Bravières avait dans sa personne, ses manières, sa voix, sa tournure d'esprit, cet ensemble de qualités, plus facile à constater qu'à décrire et qui s'appelle "le charme". Il aimait à plaire, et il plaisait sans y mettre d'apprêt, et sans forcer son tempérament pour y parvenir. Annette, la vieille domestique du doyen, lorsqu'elle parlait du jeune médecin à ses voisines, donnait de lui ce signalement physique et moral: "C'est un petit z'homme pas grand, mais qu'est bin dégagé. Ah! que nenni, c'est plus ce vieux ours de père Chanteau qui est toujours à raponstiner (1) le monde! C'est doux, c'est poli, c'est gentil, ça vous a un tas d'agréments, et bon teint, qui passeront pas à la première lessive!"

Si le docteur Bravières n'en imposait pas par sa taille qui était quelque peu au-dessous de la moyenne, si le prestige des larges épaules ne lui avait point été départi; s'il n'était pas le "bel homme" qui fait rêver sur leur trône les caissières sentimentales, Pierre avait, en vérité, une jolie figure honorée d'une fine

Nouveau feuilleton du "Patriote"

Le Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX.

moustache noire qui enlevait à ses traits ce qu'ils pouvaient garder de trop adolescent. Le jeune médecin était le contraste vivant du docteur Chanteau, trop grand, trop vigoureusement charpenté, et dont le visage taillé à coups de serpe avait reçu comme parure une barbe qui poussait drue comme les haliveaux dans un taillis. Cette dissemblance de structure physique répondait à une différence de tempérament plus marquée encore. Aussi, les deux confrères ne se comportaient-ils point de la même façon dans les occurrences de la vie: où le docteur Chanteau grondait, bougonnait le docteur Bravières souriait; où le vieux médecin se hérissait, le jeune docteur condescendait; où le premier cassait les vitres, le second se contentait de les essuyer.

Le docteur Bravières arrivait à Brenay-sur-Andarge bien résolu à lutter contre ce qu'il appelait "la routine". La routine, pour ce jeune homme, c'était ce qui, en médecine, datait de plus de dix ans. Il englobait dans la même défiance les méthodes médicales d'autrefois et ceux qui les appliquaient. Non pas qu'il fût fat ni présomptueux, mais de la génération qui descend.

Le docteur Bravières se mit à exalter les méthodes actuelles, et l'hygiène, et l'antisepsie, et l'asepsie, et la prophylaxie. Il ne cacha pas son intention de pourchasser les microbes dans leurs derniers retranchements, et même un peu au delà. Il combattit la superstition du "médicament" qu'il évinçait le plus possible de ses ordonnances pour le remplacer par le "régime", qu'il prescrivait minutieusement. Tout d'abord, les clients furent déroutés. Tous étaient très convaincus que la santé résidait en un flacon d'où, sur l'ordre écrit du médecin, elle se rendait, par grandes ou petites cuillerées, chez le malade: il n'avait qu'à ouvrir la bouche, et c'était fait. Les gens de Brenay n'arrivaient pas à comprendre, du premier coup, comment ils pouvaient guérir leurs maux autrement qu'en s'empoisonnant avec le contenu de quelque petite fiole. Le docteur Bravières voulait exterminer ce préjugé, mais il rencontrait de la résistance. "Alors objectait la famille du malade, vous ne lui donnez rien pour faire partir le mauvais sang? Vous ne lui prescrivez rien pour se refaire du sang?" Se faire partir le mauvais sang, se refaire du sang, pour les gens de Brenay, tout le secret de l'art, tout le mystère de la vie ou de la mort était là. Le docteur Bravières ne craignait pas d'offenser par ses ordonnances l'ingénuité de leur foi, ni de choquer des habitudes que l'autre médecin avait propagées et entretenues au cours de son long monopole de quarante années

La science du "père Chanteau" datait d'avant le guerre de 1870: il s'était toujours refusé, pour la rajeunir, à la retremper dans l'actualité. Comme il l'avouait lui-même il était trop absorbé par les visites aux malades, par les courses en voiture dans la campagne pour avoir le loisir de mettre le nez dans les bouquins, les revues, pour s'en aller palabrer aux congrès de médecins où il s'obstinait à ne voir que des prétextes à de truculents gueuletons. Le docteur Chanteau ainsi féru des idées médicales d'autrefois, et pour qui la drogue était un dogme, le cataplasme de farine de lin une force de la nature, écrivait des ordonnances longues et compliquées où les potions, les sirops, les pilules, les baumes, les teintures, les élixirs étaient conviés à rivaliser de zèle pour remettre en état des organes qui se refusaient à leur fonction. L'usage des fioles nombreuses et des petits pots variés a son utilité: l'imagination des malades s'en trouve d'ordinaire fort bien. Il fallait au docteur Bravières une belle audace pour dédaigner de tels auxiliaires, mais il était bien résolu à s'en passer. Le jeune homme n'allait-il pas ainsi à l'encontre de son intérêt?

Heureusement pour lui, Pierre Bravières possédait certains dons naturels de patience et d'élocution dont son confrère ne se trouvait pas aussi bien loti. Le docteur Chanteau, lorsqu'il avait palpé, ausculté son client, gribouillait une longue ordonnance qu'il tendait au malade avec un geste qui voulait dire "Prends, ou meurs!" Et même, si à l'une de ses visites, il s'apercevait qu'on avait pris des libertés avec ses prescriptions, il entrait en fureur, et distribuait à toute la maison, aux voisins, aux amis et même au malade, des injures violemment sinapisées que celui-ci avait la ressource de s'appliquer à l'endroit douloureux, comme révulsif. Le jeune Bravières avait la patience surhumaine d'un confesseur de vieilles filles; il savait écouter, sans le moindre signe de lassitude, les révélations les plus longues, les plus saugrenues du malade, de la famille, et avait l'air de comprendre ce qui est inintelligible... Lorsque d'aventure, il trouvait sur la table, à côté du lit, des fioles pharmaceutiques entamées depuis des ans, qu'on avait "par économie" sorties des vieux placards ou recueillies chez les voisins, il les jetait par la fenêtre d'un geste si calme et avec si parfaite bonne grâce que personne ne songeait à s'offenser. Il ne marchandait pas les avis, les conseils, les recommandations, commentait ses prescriptions: dans une langue claire et accessible, lorsqu'il jugeait possible et prudent de le faire, il expliquait sa maladie au malade qui se trouvait soulagé d'apprendre ce que pouvaient bien manigancer ses organes, ce qui se tramait au carrefour de son estomac ou dans les ruelles mystérieuses de son intestin. Le docteur Bravières lui infusait le goût de la guérison, lui donnait les raisons d'espérer, lui apportait le réconfort. Encore qu'il ne fût pas requis de l'absorber en petits cachets avec un peu d'eau, la parole du jeune médecin était encore le plus efficace des médicaments.

Le docteur Bravières se disait qu'à une médecine nouvelle il faut des hommes nouveaux aux moeurs rajeunies, que le temps n'était plus de l'officier de santé, du médecin tel qu'il florissait aux jours des diligences, avec sa casquette à oreillettes, son gros foulard qui lui entourait le cou, ce brave homme que les vieilles gravures nous représentent trimbalé sur les routes par un cheval asthmatique. Il fit ses premières visites dans une auto éblouissante qui arriva un matin de Paris et que Pierre apprit très vite à conduire lui-même. Un jour, il invita l'abbé Tharot à l'accompagner dans une course à la campagne. Le doyen parut tout d'abord hésitant, et refusa: mais un matin, comme il rentrait de l'église, sa messe dite, il déclara:

— Docteur, je suis prêt à vous suivre, et si vous le voulez bien, aujourd'hui même, je monte dans votre auto. On vient de me demander une consultation théologique: à quelle vitesse un bon chrétien a-t-il droit de conduire son automobile sans que sa conscience soit en alarme? Une vitesse excessive peut mettre en péril grave et le conducteur, et ceux qu'il conduit, et ceux qui passent sur les routes. Il est bien évident que le précepte du Décalogue "non occides", tu ne tueras pas, s'adresse aux automobilistes, tout comme aux piétons. C'est là un cas de conscience tout à fait moderne et que saint Liguori n'a pu prévoir dans son traité "de Decalogo". Je voudrais bien, avant de me prononcer, connaître un peu de ce genre de locomotion.

— Si bien, dit en riant le docteur Bravières, que pour vous mettre en main tous les éléments d'appréciation, je dois vous offrir aujourd'hui même quelques accidents de personnes, dont l'un au moins mortel. Vous m'obligez à fracasser quelques véhicules, à écrabouiller, comme par hasard, quelques contribuables pour vous apprendre comment les choses se passent!

— Etes-vous taquin, docteur! fit l'abbé Tharot. Vous savez bien que si vous deviez endommager même un chien, même une poule, je refuserais de vous suivre!

En montant dans l'automobile, le curé doyen de Brenay renouvela ses appels à la prudence:

— Du calme, docteur, du calme, je vous en prie. Si nous avions le malheur de renverser quelqu'un, vous entendez d'ici le beau raffut que feraient les mauvais journaux. Un curé écraseur! Ne leur procurons pas cette joie.

— Oh! dit le médecin, comme je n'ai pas encore beaucoup de clients, je ne voudrais pas qu'on pût m'accuser de me préparer de l'ouvrage. Monsieur le doyen, nous garderons l'allure ecclésiastique.

Le docteur tint parole. A aucun moment, il n'exagéra la vitesse. Il voulait promener l'abbé Tharot par les villages qui avoisinent Brenay-sur-Andarge. Ce fut Saint-Martin-sur-Sauve qui se présenta tout d'abord à eux.

— Saint-Martin-sur-Sauve! fit le curé doyen, mais c'est le pays natal de la grande Didi!

— La grande Didi? demanda le docteur.

— Vous savez bien cette grande fille du catéchisme qui voulait entrer au séminaire et qui, à l'appel du curé, répondit: "Moi, m'sieu!"

— Oh! c'est vrai! fit le docteur riant au souvenir de la jolie anecdote contée par l'abbé Maillange, curé de Saint-Martin.

Comme une fillette longue, sèche, au tient jaune, traversait la place l'abbé Tharot insinua:

— Dire que c'est peut-être elle!

D'autres fillettes passèrent qui toutes leur parurent répondre au signalement que l'abbé Maillange avait donné de la grande Didi. Ils convinrent, en manière de jeu d'appeler désormais le village Saint-Martin-les-Didis.

Comme ils entraient dans l'unique rue du petit bourg, ils recueillirent de nombreux saluts.

— Tout s'explique! s'écria le docteur. Je comprends maintenant le sens de ces marques de respect. Si l'on me prodigue ces témoignages de considération, c'est que je suis, pour le tout Saint-Martin, un infâme canaille, grâce aux bons soins de M. le curé!

— Ah, c'est vrai! fit le doyen gagné par la bonne humeur du jeune médecin.

Le docteur Bravières voulut aller remercier l'abbé Maillange du dévouement efficace qu'il donnait à sa cause.

Le curé de Saint-Martin accueillit sans protester ces assurances de gratitude; toutefois, il les déclara exagérées:

— Docteur, fit-il, c'est trop de compliments. J'nai pas affirmé formellement que vous étiez la première canaille de l'arrondissement, comme j'avais l'intention de le proclamer. Il paraît que notre député est très malade, on dit qu'il va mourir. Si j'avais été trop catégorique, les gens d'ici auraient été capables, pour une fois, de me prendre au mot, et ils auraient peut-être songé à vous pour le remplacer. Or, docteur, vous méritez mieux que ça, et nous voulons vous garder. Je me suis contenté de dire que je ne vous connaissais pas, qu'on ne savait pas au juste qui vous étiez, et qu'il fallait se défier. Et vous le voyez à l'empressement de leurs saluts, ils se défient, mais c'est du curé! Fiez-vous à moi: je vous amènerai des clients. La méthode a fait ses preuves.

Le docteur Bravières ne put qu'exhorter l'aimable curé de Saint-Martin à persévérer dans la tactique ingénieuse qu'il avait adoptée.

L'automobile ramena à Brenay-sur-Andarge l'abbé Tharot émerveillé de son premier voyage en automobile et bien résolu à ne point porter une trop sévère condamnation théologique sur ce mode de locomotion. Comme la voiture passait dans la rue du Pont, devant la maison du docteur Chanteau, le doyen demanda au jeune homme:

— Mais, docteur, avez-vous fait à votre confrère une visite d'arrivée, qui est, je crois bien, de rigueur?

— Pas encore, dit Pierre Bravières, mais c'est une démarche qui s'impose, et je n'ai pas l'intention de m'y soustraire.

— Il faut vous acquitter au plus tôt de cette...

— Dites corvée, monsieur le doyen, je sais ce qui m'attend!

— Sans doute, reprit l'abbé Tharot, vous ne devez point compter sur un accueil très chaud, mais, peut-être, aurez-vous la chance de rencontrer ces dames.

— Qui donc, ces dames?

— Mme Chanteau qui est une excellente personne et Mlle Françoise qui est bien la plus charmante personne que je connaisse.

— Ah! fit simplement le jeune homme... Je me présenterai demain chez mon confrère, ajouta-t-il après un court instant de réflexion.

De sont côté, le docteur Chanteau attendait cette visite de son concurrent: il se promettait même de la mettre à profit pour montrer de façon peu équivoque au "nommé Bravières" en quelle considération il le tenait. Jusque là, il n'avait fait que l'apercevoir. Un jour, comme Mme Chanteau et sa fille regardaient par la fenêtre de la salle à manger, elles virent le docteur Bravières qui passait dans la rue:

* * *

(1) Rabrouer.

(Suite)

Chonique féminine

L'heure d'été ou estivale est impopulaire par ici. Je ne comprends pas cette opposition systématique des fermiers en général contre elle. Ils conservent l'heure d'été et par le fait même, il en résulte beaucoup d'inconvénients pour eux comme pour les autres.

Il est pourtant si simple d'avancer l'aiguille d'une heure et de tout oublier ensuite.

Toutes les raisons invoquées sont purement individuelles et égoïstes.

Il résulte pourtant bien des avantages de l'heure d'été. D'abord, l'économie d'une heure sur la lumière artificielle: une heure par jour, trente heures par mois. Ensuite, tous ceux qui travaillent hors de chez eux, gagnent une heure de vie plus agréable soit pour jardiner, prendre l'air, faire du sport.

En temps de guerre les arguments valent plus encore. Les exigences de la défense passive plongent les villes dans une obscurité plus profonde lorsque la nuit est tombée.

Il importe donc de profiter de la lumière du jour dès qu'elle se montre.

Il semble que de toute la Création, l'homme seul ne se lève, ni ne se couche avec le soleil.

C'est au Congrès international de Washington en 1884 que les astronomes imaginèrent de diviser le globe en vingt quatre fuseaux horaires. Le fuseau initial, celui de Greenwich, base de l'heure universelle s'étendait à 7° 30 de part et d'autre du méridien de Greenwich.

Tous les pays ne l'adoptèrent point de suite. La Belgique s'y rallia en 1892, la France en 1911. En 1916, l'heure astronomique fut abandonnée pour l'heure estivale. En 1925, substitution du jour civil au jour astronomique dans les éphémérides astronomiques en prenant pour origine du jour MINUIT à O heure au lieu de midi, comme il était de règle depuis la plus haute antiquité.

Toutes ces réformes se font pour le bien général. Partant de ce principe, l'on devrait accepter de grand coeur certaines incommodités que la civilisation, c.-à-d. le progrès, exige.

ANGELE.

UN CONTE:

Un soir.. Quelque part.. Au front..

Par Yvonne FOURDRAIN-DENUTTE

..Le bois de X... qui, au long du jour, a vu des soldats au travail — les uns occupés à l'agencement des camouflages de pièces d'artillerie; les autres plongés dans des travaux d'abris — vient de s'endormir.

La nuit, brusquement — comme un fauvre tombe sur sa proie et l'étouffe — a enseveli, sous elle, toute la vie. Plus rien n'en transparait. Le bois de X.... que de persévérantes pluies ont enveloppé d'une infinie désolation, se montrerait — si quelque puissant projecteur arrivait à fouiller ses ténèbres — semblable à "no man's land".

Cependant, sous des réseaux serrés de branchages qui ont été construits par les soldats qui s'y terrent — modernes hommes des bois revenus, pour quelque temps, à la vie des ancêtres primitifs.

Le repas du soir depuis longtemps achevé, les hommes — ils sont un dizaine peut-être — se plongent dans leurs occupations respectives; on écrit, on lit, on bavarde, on joue aux cartes. On parle très peu du passé — sans doute parce qu'on y pense constamment.

Cependant, un grand garçon à l'air mélancolique gagne la porte et sort. Il a besoin d'être seul. Il fait quelques pas dans les ténèbres, bute contre un tronc d'arbre, s'y appuie et demeure ainsi sans bouger — comme s'il était un moignon de cet arbre.

Les yeux levés vers le ciel, il le scrute, angoissé devant le mystère des milliers d'étoiles qui l'habitent. Longtemps il reste ainsi, toute sa pensée concentrée vers cette insondable énigme de la vie universelle et sa misérable vie, à lui, lui paraît petite... toute petite.

Comme un automate, il regagne l'abri. Il est dans cet état particulier qui lui donne l'impression de n'exister plus que par son âme, par sa sensiblité exacerbée. C'est l'état d'esprit qu'il lui faut pour créer. Artiste-né: écrire des vers, faire de la musique, est pour lui, à certaines heures, un nécessité... un besoin d'expression impossible à refouler.

Ce soir, c'est de musique qu'il a besoin.

Dans un coin du baraquement, appuyé sur la cloison de tôle ondulée, il sort de sa poche un harmonica, le porte à ses lèvres et commence à jouer.

C'est d'abord une sorte de chuchotement d'âme à bouche, pourrait-on dire.

Puis, les sons s'enflent, comme s'ils s'alourdissaient de tous les souvenirs évoqués. Ils deviennent — ces sons — si graves, si fervents, qu'on se refuserait presque à les croire sortis de cet humble et minuscule instrument.

Les autres soldats ont suspendu leurs occupations. Ils le connaissent bien, ce Pierre, garçon étrange et taciturne, rêveur, poète, musicien, aussi contrariant qu'il est artiste. Ils savent avec quel génie il fait jaillir l'harmonie des instruments de musique, quels qu'ils soient; mais ils savent aussi qu'il ne joue jamais quand on le lui demande et pour le plaisir de se faire entendre. Il joue pour lui seul, quand son refoulement sur soi-même a atteint la limite où il lui faut s'épancher. Il joue sans savoir qu'on l'écoute, sans regarder les visages de ses compagnons.

Il joue... les yeux perdus, là-bas, au loin... vers quelque région fantastique où son âme seule accède.

Car, les autres s'en doutent bien, ce n'est pas sa bouche qui est capable de transmettre ce souffle de vie ardente à l'harmonica, ce ne peut être que l'âme humaine, que l'âme universelle qui s'exprime — au travers d'elle — pour chanter ou pour gémir.

Que joue-t-il? Il n'en sait rien, n'importe quoi. Il improvise tout comme il improviserait sur son violon ou sur son piano.

Ses camarades demeurent figés dans l'attitude première où la musique les a surpris.

Ils ne sentent plus — sur leur dos — la capote humide qui n'a pas eu le temps de sécher encore, ni leurs godillots si lourds à leurs pieds meurtris. Ils ne voient plus la casemate sans confort, ils oublient le présent inhumain, l'avenir angoissant, ils ont abandonné — eux aussi — leur misérable enveloppe d'homme et ils ne sentent plus rien que leur coeur qui leur fait soudain beaucoup de bien, parce qu'ils s'amolissent, deviennent puérils, tendres, tout remplis d'amour.

... Le petit jeune, là-bas, avec ses grands yeux d'enfant, sourit, la bouche entr'ouverte, à quelque image du pays...

Cet autre, le front sombre, martèle sous ses dents, le tuyau d'une pipe depuis longtemps éteinte. Ses dents mordent comme pour empêcher sa bouche de crier un nom.. un nom chéri qui chante dans sa pensée.

Celui-là hoche la tête.. il a l'air de se parler à lui-même comme si la musique n'était, pour lui, qu'un défilé de souvenirs.

Le musicien joue toujours — sans arrêt — avec passion. Le chant est devenu une lamentation qui semble vraiment sourdre d'ailleurs que de ce petit rectangle de métal, collé aux lèvres de l'artiste.

Puis, brusquement, comme une vague brisée vient mourir — tout doucement—sur le sable doré qui la reçoit... les sons s'adoucissent, languissent puis se taisent.

Pas un mot n'accueille la fin de ce concert inattendu. Tous demeurent comme envoûtés. L'âme ne descend pas aussi vite que les sons — des hautes régions où elle s'élève quelquefois.

Et, lorsqu'elle reprend contact avec la réalité, la rencontre peut faire très mal. C'est sans doute pour cela que, dans le silence impressionnant, un sanglot étouffé vient de se rompre dans une gorge d'homme. Des pipes sont allumées — on s'empresse d'en tirer de fortes bouffées qui cachent les visages et les regards marqués par l'émotion.

L'artiste a enfoui l'harmonica prodige au creux de sa poche. Il va mieux. Il se sent libéré. Les autres vont mieux aussi, à présent. Dieu.. comme cette évasion a mis de baume en eux!

Car, sous la cuirasse des plus rudes soldats — prêts à faire leur devoir sans défaillir à toute heure du jour et de la nuit — sommeille un coeur d'enfant, un coeur qui a besoin, de temps en temps, de se souvenir que c'est une femme — une mère — qui lui a donné, avec la vie, une sensibilité pour s'émouvoir et pour aimer.

Yvonne FOURDRAIN-DENUTTE
de la Société des Gens de Lettres.
13 Bd. Heny-Vasnier.

REIMS

RECETTES

Menus du printemps

Le printemps suscite un désir naturel pour les aliments qui font leur apparition sur le marché à cette saison et pour les mets qui aiguisent l'appétit. La Section du consommateur du Service des Marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture recommande les mets suivants qui devraient faire partie du menu à cette époque de l'année:-

ASPIC AUX TOMATES ET AUX OEUFS

1½ c. à soupe de gélatine
¼ tasse d'eau froide
2 tasses de jus de tomates
1c à thé de jus d'oignon
½ c. à thé de sucre
½ c. à thé de sel.
6 oeufs

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Mettez ensemble le jus de tomate, le jus d'oignon, le sucre et le sel. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition. Faites dissoudre la gélatine dans le jus. Remplissez jusqu'à moitié des moules avec le mélange de gelée. Lorsque la gelée est à moitié prise, mettez-y la moitié d'un oeuf épicé, le jaune en bas. Lorsque la gelée est prise, ajoutez le reste du mélange de gélatine et de tomate. Laissez reposer, puis démoulez sur de la laitue croquante. Garnissez de cresson de fontaine ou de pointes d'asperges. Pour faire des oeufs épicés, décoquillez des oeufs cuits durs, coupez-les en moitiés et ôtez les jaunes. Ecrasez les jaunes, assaisonnez et mélangez avec un peu de sauce mayonnaise. Tassez ensuite ce mélange de jaunes d'oeufs dans les blancs. Suffisant pour 6 à 12 personnes.

:-: LA PAGE DE GRAVELBOURG :-:

Fête des mères

Une fois de plus, la Fête des Mères fut dignement fêtée à Gravelbourg, sous les auspices de la Ligue Catholique Féminine. Samedi et dimanche des insignes avec inscription "Hommages à nos Mères" furent distribuées au profit de la Ligue, par les jeunes filles de la paroisse. Dimanche soir, dans la salle St-Jean-Baptiste, un programme très intéressant attira une foule considérable. Comme numéro spécial il y eut courte mais instructive causerie sur les devoirs de la Femme par M. l'abbé R. Bérubé, chapelain de la Ligue Catholique Féminine. Il y eut ensuite un questionnaire, "Quiz", et un "concours musical", deux numéros qui comptèrent parmi les plus populaires de la veillée. Des prix furent distribués aux gagnants. Quelques numéros de musique et le choeur de Gravelbourg agrémentèrent cette petite réunion. M. le curé Lussier adressa quelques mots de félicitations en français et M. l'abbé Branch, en anglais.

Etaient en charge du "Quiz" et du "Concours musical": Mme E. Dorais, présidente, Mme Longault, secrétaire, Mme L. J. Brazziel, vice-présidente; M. l'abbé Bérubé agissait comme maître de cérémonies.

Prenaient part au programme musical: Mlles R. Gravel, J. Michaud, F. Gravel, G. Longault et L. St-Arnaud, le choeur mixte, sous la direction de M. l'abbé Bérubé.

Lundi matin, une messe spéciale fut chantée par M. l'abbé Lussier, curé. Le choeur de la Ligue, aidé de quelques jeunes filles, faisaient les frais du chant. M. le curé donna un magnifique sermon sur "Les devoirs de la Mère chrétienne".

A cause de la saison pressée de l'année toutes les mères de la paroisse n'ont pas pu se rendre pour célébrer leur fête. Il est à souhaiter que, une autre année, cette fête soit observée avec encore plus d'éclat qu'auparavant.

* * *

La Société St-Jean-Baptiste

L'assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste était tenue dans la salle paroissiale dimanche dernier. Les rapports des activités annuelles furent lus et adoptés à l'unanimité, et un programme d'activités pour 1940 fut ensuite discuté.

Les élections des officiers ont donne le résultat suivant:

Président: M. A. Bazinet, (remplaçant le Juge Gallant, retiré); 1er vice-président: Dr M. Gravel; 2e vice-président: Geo. Levac; secrétaire-trésorier: Emile Dorais (réélu).

Les directeurs sont: MM. T. Gallant, T. Bouffard, A. Beauregard, N. Aussant, Art. Beauregard, H. Forest, N. Mercier, Ch. Lemoyne, E. Dorais, G. Levac, Dr M. Gravel, A. Bazinet. M. le curé Lussier fut nommé chapelain.

* * *

Club de tennis

Mercredi dernier, avait lieu dans la salle municipale, la réunion annuelle du club de tennis. La plupart des membres y assistaient et les questions principales furent l'organisation du tennis pour 1940, et la cotisation annuelle.

Les élections donnèrent le résultat suivant:

Président: le Dr. I. L. Hyman; vice-prés: Mlle G. Bédard; Secrétaire-très: M. J. Crépeau.

Comité du terrain: MM. A.-D. Rochon, G. McLean, E. Longpré.

Comité de réception: M. Geo. Gagné, Mme L. J. Murphy. G. McLean, H. R. Ladouceur, Mlles W. Thorsan et M. Lafrenière.

Comité de recrutement: le Dr Hyman, M. J. Crépeau, E. Longpré, Mlle G. Bidaut.

* * *

La fanfare du collège

Jeudi soir, la fanfare du Collège donnait un concert à Lafléche. D'après les échos, elle fut hautement applaudie. Le 21 mai de 12.30 à 1.00 p.m. (Mountain Standard Time) la fanfare du Collège donnerait une demie-heure de musique à la radio par le poste CKCK. La Chambre de Commerce de Gravelbourg a pris charge des arrangements et des dépenses de voyage. La fanfare sera déjà à Régina, puisqu'elle prendra part au festival provincial de Régina, dans la semaine du 20 mai.

Il est à souhaiter que tous ceux qui sont intéressés au Collège et à Gravelbourg soient aux écoutes, mardi, le 21 et que, si possible, ils envoient des félicitations au poste de la radio pour pareille irradiation.

* * *

CARNET SOCIAL

M. Louis Soucy, étudiant à l'Université McGill de Montréal, arrivait lundi dernier pour passer ses vacances chez son père, le Dr J.-A. Soucy.

* * *

Mlle Clara St-Julien de Ponteix était en ville lundi et mardi.

* * *

Dimanche soir, un groupe d'amis se réunissaient chez Mme J.-B. Crépeau pour saluer Mlle Denise Hubert à l'occasion de son départ prochain pour le nord. Mlle Hubert a passé l'hiver chez son cousin, M. M. Denis de Gravelbourg.

* * *

M. et Mme J. N. Lalande, Ponteix, étaient en ville, mardi dernier.

* * *

M. H. A. Blanchette et M. N. Chalumeau auditeurs, sont en ce moment à la Banque Canadienne Nationale.

* * *

M. A Liboiron de Ponteix, était en ville par affaires, mardi dernier.

* * *

M. l'abbé A. Moquin, curé de Meyronne, était en ville la semaine dernière.

* * *

M. L. Couture, M. et Mme J.-B. Couture, M. et Mme A. Turgeon, et d'autres visitaient Mme L. Couture à l'hôpital St-Joseph, dimanche dernier.

* * *

M. Albert Maheu de Régina, était en ville cette semaine.

* * *

M. Dumais de Moose-Jaw, était en visite chez M. et Mme J.-A. Forcier, et M. et Mme A. N. Forcier, cette semaine.

* * *

Le Rév. Père Paul Piché, O.M.I., retournait à Lebret, cette semaine, après avoir passé quelques temps à Gravelbourg.

* * *

MM. D. Lemay, A. Lemay et N. Lemay de Ponteix, étaient en ville par affaires, lundi dernier.

* * *

Mme J. J. Culliton allait à Moose-Jaw en visite chez sa fille Mme C. Poston, dimanche dernier.

* * *

Mme A. Pilon, Mlle L. Pilon, M. Marcel Pilon, allèrent à Moose-Jaw, samedi dernier.

* * *

M. S. R. Polley, solliciteur du Sask. Farm Loan Board, était en ville jeudi et vendredi pour affaires professionnelles.

* * *

M. l'abbé P. Jérome de Glentworth était en ville jeudi dernier.

* * *

Mlle I. Gravel, institutrice de Courval, retournait à son école après quelque temps passé chez sa mère, Mme H. Gravel.

"Des chefs à la Dollard"!

La grande figure de Dollard a marqué les siècles d'un cachet historique inoubliable. Mais pourquoi Dollard attire-t-il à lui, chaque année, tant de foules? Pourquoi? Parce que Dollard, comme d'ailleurs ses braves compagnons, était un JEUNE et un CHEF!

A des esprits éteints, à des âmes apathiques, matérialisées par le luxe et la débauche du siècle, Dollard est un sublime fou! Nous retenons le mot, mesdames et messieurs, mais pour en faire un motif de légitime fierté. Ce nom magique parle éloquemment à ceux qui entendent la voix de l'Eglise et l'appel de la race. Que cette éloquence pénètre bien avant dans notre for intérieur, y réveille cette ardeur et ce courage que nous ont légués les preux fondateurs et défenseurs de la Nouvelle-France. A nous d'entrer résolument dans le sillon largement ouvert, et quoique le patriotisme qui se prononce un peu aujourd'hui soit bafoué dans tous ses élans, écoutons Pie X qui nous fait un devoir strict d'être patriote. Il faut protéger notre foi dans les frontières d'un patriotisme sain, large, et éclairé.

Mais qui assurera la sauvegarde de notre foi, de notre langue, de nos droits? Qui se portera à la rescousse contre les Iroquois du jour, plus féroces, plus formidables, plus sanguinaires que ceux de 1660: les COMMUNISTES et les bandes de Moscou? Qui vaincra ces rouges antéchrists, le poing toujours tendu contre la civilisation chrétienne, qui parcourent notre pays déguisés sous des couleurs d'emprunts, habilement tatoués pour réclamer un scalpe! Et quel scalpe! Vos femmes et vos enfants, vos foyers et vos biens, votre religion et vos prêtres, votre sang et votre vie!... et tout cela au nom de l'égalité, de la justice, de la liberté, du progrès et de la fraternité! Qui s'attaquera à ces brutes sans foi et sans morale? VOS CHEFS RELIGIEUX ET LAIQUES... et NOUS, les JEUNES, nous les chefs de demain..., mais à la condition d'être des chefs à la Dollard, c.-à-d. des chefs qui portent bien haut l'étendard de la foi et de la race; l'économique vient par surcroît.

Où se "manufacturent" ces chefs? AU COLLEGE MATHIEU, votre Collège! Oui, les voilà vos chefs, mesdames et messieurs, les voilà! Ce sont vos fils, ce que vous avez de plus cher! Les voilà les chefs de demain dans cette enceinte sacrée de l'Alma Mater, se faisant à la rude armure de chefs! Ils comprennent leurs devoirs et leurs responsabilités. Ils ne trahiront pas l'élite et leur génération.... comme certains l'ont fait depuis quarante ans! Non, ils estimeront, comme Garcia Moreno, le glorieux président-martyr de l'Equateur, que c'est un honneur de se faire artisan de la patrie, de l'aimer et de la défendre. Comme Dollard, leur admirable chef, ils rediront sans faiblir leur noble consécration: "Jusqu'au bout!" Et pour monter plus haut, ils iront souvent, tout comme les 17 géants du Long-Sault, se rassasier au banquet eucharistique avant de combattre le bon combat.

Si cette foi était mieux comprise de nos jeunes, les chefs de demain, ils maîtriseraient facilement la crise actuelle avec ses luttes fratricides, ses haines mortelles entre classes, parce que si le monde avait cette foi de Dollard, il obéirait à son Dieu, à son Eglise, à son autorité civile.

..Donc, mesdames et messieurs, puisqu'il vous intéresse tant de conserver votre foi, votre langue, vos droits, vos biens, et vous-mêmes, donnez-nous des chefs à la Dollard. Aidez les jeunes qui font ici, au Collège Mathieu, un sérieux apprentissage de leur métier de chefs, afin de se donner sans compter à l'apostolat de la foi, de la race, et de la langue.

Notre pays a besoin d'une jeunesse:

que rien ne rebute,
qui toujours lutte,
et crânement exécute!

Signé: Arsène E. Lauzière, B.A.

———:::———

Médailles de bronze du Gouverneur-Général

Vingt-quatre médailles de bronze seront, cette année encore, décernées aux étudiants du Grade XII de la Saskatchewan. L'Hon. J.-W. Estey, ministre de l'Education, annonce que ces prix furent donnés par Son Excellence le regretté Lord Tweedsmuir, alors Gouverneur Général du Canada.

On suivra la même méthode d'attribution qu'en 1939. Deux médailles seront offertes aux étudiants qui fréquentent les écoles sous le contrôle des "Collegiate Boards" ou "Vocational Committees" pour chacune des villes de Régina, Saskatoon et Moose Jaw.

Deux médailles seront données aux élèves des écoles organisées d'après l'"Acte II de l'Education" dans les autres villes de Prince-Albert, North-Battleford, Yorkton, Swift-Current et Weyburn.

Une médaille revient aux écoles de chacun des 16 districts qui partagent la Province selon l'"Acte II de l'Education".

Les concurrents doivent détenir un diplôme du Grade XII, résultat de l'achèvement total de ce grade au cours de l'année. On ne tiendra compte que des élèves dont le travail de l'année aura conservé une moyenne de 80%, d'après les examens locaux.

Les candidats seront choisis d'après le savoir, la régularité, la travail, la conduite, l'emprise, la culture physique, la facilité de parole et l'esprit de coopération.

———:o:———

Archevêques de France

CITE DU VATICANE, — Sa Sainteté Pie XII a nommé le cardinal Suhard archevêque de Paris, pour succéder à feu le cardinal Verdier;

Mgr Roques, archevêque d'Aix-en-Provence, succède au cardinal Suhard, comme archevêque de Reims;

Mgr Dubois de la Villerabel, archevêque d'Annecy, est nommé archevêque d'Aix-en-Provence;

Mgr Moussaron, évêque de Cahors, est nommé archevêque d'Albi.

———:::———

Les réfugiés belges et hollandais en Irlande du Nord

BELFAST, Irlande du Nord, — Le gouvernement britannique a réquisitionné l'Ulster Hall, l'un des plus grands édifices de la ville, pour y loger les réfugiés belges et hollandais.

———:::———

M. EMMANUEL-J. GALLANT

CHARLOTTETOWN, I.P.E. — On vient d'apprendre ici la nomination de M. Emmanuel-J. Gallant aux doubles fonctions de maître de postes à Charlottetown et de directeur du service postal de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il succède à A. V. Saunders, décédé. C'est le premier Acadien de l'Ile à devenir chef d'un des départements fédéraux à Charlottetown.

———:o:———

Tremblement de terre en Californie

EL CENTRO, Calif. — La terre a été violemment secouée dans la région d'El Centro, en Californie. 8 personnes y ont perdu la vie, alors que plus de 100 étaient blessées. Les dommages s'élèvent à $2,000.000.

Le premier choc s'est fait sentir vérs 8.36, samedi soir. Plusieurs secousses ont suivi durant des heures. Edifices en ruine, routes entr'ouvertes, conduites d'eau désagrégées, incendies. Brawley, Imperial, El Centro, Holtville, Calexico et Mexicali gardent les traces du tremblement de terre.

———:::———

Le coin du collège

Nous sommes, ici, dans un collège catholique, pour recevoir une formation aussi complète que possible, une éducation intellectuelle, religieuse et nationale. La fidélité au devoir national sort de cette dernière éducation. Malheureusement ce devoir n'est que trop oublié dans la société moderne. C'est vrai, trop souvent, des Canadiens-Français; voilà pourquoi, la semaine dernière, les autorités du collège demandérent au R. P. Lafreniére, O.M.I., de nous faire une conférence sur notre devoir de Canadien-Français et de nous rappeler, aussi, les moyens de garder notre langue et notre foi. Le conférencier, par ses grandes qualités d'orateur et par son profond patriotisme, nous montra bien l'attitude nationale que tous les Canadiens-Français devraient avoir, ici, au Canada, où se révèle une opposition assez prononcée contre leur langue, et surtout, contre leur foi. Il nous rappela la fameuse parole de McDonald, un des Péres de la confédération, pour nous montrer que les Canadiens avaient bien droit à leur langue. Voici ce que cet illustre personnage a dit en 1867, lors de la Confédération:

"Je ne partage nullement le voeu, exprimé en certains quartiers, que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite, elle serait, je crois, irréalisable. Si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation, maintes fois formulée, que le Canada est un pays conquis est à propos de rien. Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété et de droits personnels. Il n'y a pas de race DOMINANTE en ce pays, il n'y a pas de race CONQUISE; nous sommes tous sujets britanniques; et ceux d'entre nous qui ne sont pas Anglais ne sont pas moins britanniques que les autres." (Debates House of Commons, 1890, Col. 745).

Ensuite, le R. P. Lafrenière nous fit bien voir que nous n'avions pas nos droits, et pour le prouver, il cita de nombreuses statistiques, qui prouvèrent bien que toutes les hautes positions sont données à des Anglais. Les Canadiens-Français n'ont-ils pas les capacités nécessaires pour remplir ces places?

Le conférencier nous poussa ensuite á demander du français partout, dans toutes les maisons de commerce et surout, dans les services fédéraux. Voici ses propres paroles sur de sujet: "Si seulement tous les nôtres faisaient cela, avant longtemps il y aurait des Canadiens-Français dans ces maisons de commerce; malheureusement, trop souvent, nous, Canadiens-Français, nous nous abaissons à écrire aux services fédéraux et aux différentes maisons de commerce, en anglais; pourquoi pas en français? Nous en avons le droit.

Pour terminer, il seconda le mouvement lancé par les associations catholiques franco-canadiennes de l'ouest pour avoir plus de français à la radio, car nous avons évidemment droit à plus d'une dizaine de minutes, chaque jour; c'est tout ce que nous avons maintenant. Pour obtenir plus, il nous encourage à écrire personnellement à Radio-Canada et à lui demander du français, c'est certain que si la plupart des Canadiens-Français le faisaient, on aurait bien vite notre part de français à la radio.

Bref, après une conférence si éloquente et si patriotique, nous pouvons dire que nous comprenons bien mieux notre devoir national, comme Canadiens-Français.

* * *

Samedi, les joueurs de "balle dure" de la ville, après une rude semaine d'entraînement, lançaient un défi au collège. Sans hésiter, le collège accepta et dimanche aprés-midi trouvait les deux clubs réunis sur le terrain du collège, prêts à commencer la partie. Le R. P. Savoie était l'arbitre officiel, car tous ont confiance en son impartialité et son expérience.

Les Gravelbourgeois étaient les premiers au bâton tandis que les collégiens prenaient le champ avec Léon L'Heureux comme lanceur. La fortune sembla sourire à la ville dans la première manche, durant laquelle ce club compta deux points. Le collège, après de beaux efforts, égalisa le pointage au milieu de la partie. Les dernières manches furent trés excitantes, alors que les points étaient 2-2; malgré les efforts presque surhumains des deux côtés, le résultat resta le même; la dernière manche fut très intéressante alors que la ville arrêta un ralliement des collégiens qui laissèrent deux hommes sur les buts. Tous les joueurs se distinguèrent mais les "étoiles" furent Léon (qui lança avec grande habilité et Lionel qui frappa brillamment.

* * *

Dimanche soir, les classes de Philosophie et de Rhétorique assistèrent, dans la salle St-Jean-Baptiste, à la soirée organisée pour fêter nos méres. Tous furent bien intéressés par la séance et revinrent au collège, certains remportant les prix qu'ils avaient gagnés, d'autres, moins chanceux, eurent cependant une belle fleur comme prix de consolation!!!

En attendant qu'une autre semaine s'améne avec d'autres nouvelles, que nous vous raconterons si la préparation des examens le permet, le coin du collège vous dit au revoir jusqu'à la semaine prochaine.

Paul Kernaleguen,
Rhétorique.

LA FETE DE DOLLARD AU COLLEGE

Traditionnelle fête de Dollard au Collège Mathieu

Le 24 mai au soir

PARADE DANS LA VILLE
Fanfare et élèves à 7 hrs. p.m.

SOIREE EN PLEIN AIR:
Fanfare, discours, chants, etc.

BIENVENUE A TOUS!

:-: ON FETERA DOLLARD AU COLLEGE MATHIEU :-:

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

L'Association Coopérative de Montmartre montre une seconde année de succès

L'Association Coopérative de Montmartre tenait, il y a déjà quelques semaines, sa seconde assemblée annuelle, à laquelle assistait une centaine d'actionnaires et de patrons, tous vivement intéressés dans l'administration de leurs affaires.

Roland Coupal, président, présenta le rapport des directeurs, qui montra que près de 20,000 gallons de gasoline avaient été distillés et vendus durant l'année. Le rapport révéla un profit net de $886.32, y compris $356.08 de dividendes de la "Co-Operative Refinery" de Régina.

L'Association existe depuis deux ans seulement, et fut incorporée avec un capital de $356.00 au printemps de 1938.

Aujourd'hui, par les dividendes payés depuis deux ans, ce même capital est maintenant de $652.50, et en plus l'Association a une "reserve deferee" de $354.00 qui sera payée dans deux ans sur le "Plan de la porte tournante" étant la propriété de ceux qui ont acheté leur gasoline, etc., de leur Association; aussi elle a un "Refinery Dividend Investment" de $736.00 qui sera aussi payé aux actionnaires sur le "plan de la porte tournante", lorsqu'un certain quota aura été atteint par chaque actionnaire.

A part tout ce qui a été mentionné ci-haut, l'Association a en réserve spéciale dans la "Sask. Co-Op. Wholesale Society", de Saskatoon, et dans la "Consumers Co-Operative Refineries", de Régina, environ $200.00.

Les dividendes pour les achats de 1939 furent déclarés comme suit:-

Sur toute gasoline, "distillate, et kerosene", .01½c par gallon.

Sur les huiles lubrifiantes, .08c par gallon;

Sur les graisses, .01c par lbs.

Sur la ficelle à lieuse, .03%.

Sur le charbon, .08%.

Sur choses diverses, .10½.

Une intérêt de 2% fut payé sur les parts complètement payées, et de 4% sur le "Refinery Investment".

Deux directeurs dont le terme de trois années était expiré, furent réélus. Ceux-ci sont Joseph Levesque, et J. MacPherson.

Deux orateurs spéciaux vinrent de Régina, et donnèrent une conférence très intéressante. M. H.-R. Lamberton, rédacteur du "Sask. Co-Operative Consumer", passa en revue ce qui avait été accompli par la "Consumers Refinery" dans la Saskatchewan, et fit remarquer que depuis le début de la présente guerre le prix de la gasoline a été augmenté trois fois dans l'Ontario et Québec pendant qu'en Saskatchewan les mêmes compagnies se dessâment pour livrer à prix réduits a fermier, la gasoline de tracteur dont il a besoin.

Il cita des chiffres pour prouver que dans la Suède où le mouvement coopératif a accompli des merveilles économiques, il y avait plus de porcheries où étaient installée la lumière électrique, qu'il y a de maisons de fermes dans l'Ouest canadien munies du même service.

ST - HUBERT

BAPTEME

Le 12 mai, a été baptisé: Vincent-Albert-Louis-Joseph, 5ième enfant, (en moins de 7 ans de mariage), de M. Louis Dumonceaux et de Mme, née Yvonne Roeb. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Albert Filteau, oncle et tante de l'enfant, de St-Boniface, représentés au baptême par M. et Mme C. Dumonceaux.

La famille de feu M. Victor Dumonceaux, arrivée à St-Hubert, dès 1892, est l'une de celles qui ont le plus contribué au développement de la paroisse. Les 4 garçons, tous relativement jeunes encore, ont déjà donné à St-Hubert: Arthur, 5 enfants, Camille, 4; Victor, 2; Louis, 5; total, 16 enfants. Ajoutons que deux filles, Léonie (Mme Marcel Lobreau, et Mélina, Mme Albert Filteau,) ont essaimé dans d'autres provinces. Toujours la revanche des berceaux.

* * *

ENCORE UN REVENANT

M. Albert Poncelet, qui avait cru bon d'aller goûter du Paradis Terrestre aux mines d'or de Timmins, Ont., en est bien vite arrivé à juger meilleur encore le grand air et la liberté de St-Hubert. Il est revenu sur la ferme, lui aussi:

"Jurant, nom d'un pétard, qu'on ne l'y prendrait plus". (Comme dirait Lafontaine). Avis à ceux qui pourraient encore être induits en tentation.

* * *

La Révérende Mère Marie Ludovic, Provinciale des Soeurs de Notre Dame de la Croix, de Forget, est venue dernièrement à l'Hospice Jenne-d'Arc, faire à nos Révérendes Soeurs sa première visite canonique.

La Révérende Soeur Marie Aloysia, autrefois institutrice à l'école St-Hubert, est à l'Hospice depuis un certain temps. Après un séjour à l'Hôpital des Soeurs Grises à Régina, où, pendant plusieurs jours, elle avait été, officiellement, jugée aux portes de la mort, nous sommes heureux de la voir ici en pleine convalescence. Et les progrès dans l'amélioration de sa santé ont été si prononcés, qu'elle est déjà revenue presque à son état normal.

* * *

Nos Dames de l'Autel ont complété l'organisation de leur Conseil. Présidente: Mme Ben. Jeannot; vice-présidente, Mme Octave Smeets; Secrétaire: Mlle M.-L. Mullie; Trésorière: Mlle Joan Jordens. Sans délai, elles se sont mises à l'oeuvre.

* * *

Notre club de balle-au-camp a reformé ses cadres, et s'apprête activement à remporter de brillantes victoires au cours de la saison.

* * *

Dans une première réunion des Conseils des diverses Associations de la paroisse, ont été élaborées quelques unes des plus grandes lignes du programme des fêtes du cinquantenaire de la fondation de notre paroisse, qui doivent avoir lieu en septembre prochain.

* * *

SOIREE POUR LA CROIX-ROUGE

Dans notre dernière chronique, faute d'espace, avait été omis un fait cependant assez important. Les enfants de l'école St-Hubert, organisés dernièrement, en branche de la Croix-Rouge, sous le nom de "MONAHAN STARLETS", ont fait merveille, le 21 avril dernier. avec leur concert, sous la direction de leur institutrice et de Mme Brodeur. Le programme a été fort apprécié, et les recettes très satisfaisantes.

* * *

Les travaux d'agrandissement à l'Hospice Jeanne-d'Arc, sont commencés, et vont bon train.

STORTHOAKS

M. et Mme Honorius Millette se hâtaient d'aller, il y a quelques semaines, à St-Adolphe, Man., où leur fille, religieuse, était malade.

* * *

Le 23 avril, Mme Arthur Chicoine se rendait à Brandon pour quelques jours, en visite chez des parents.

* * *

M. J.-B. Paradis se rendait aussi à Brandon par affaires. En revenant, il s'arrêta à Dunrea, où il a des parents.

* * *

La semaine dernière notre curé, M. l'abbé Ferland, était en voyage à Benson.

* * *

En visite au presbytère la fin de semaine: Mgr Bois, de Bellegarde, et M. le curé Foisy, de Montmartre.

* * *

M. Alden Rochon, de Montmartre est venu voir sa soeur, Mlle Léa Rochon, avant de partir pour servir son pays.

LA SOCIETE DES NATIONS EMIGRE A VICHY

GENEVE, Suisse, — Tout le personnel de la Société des Nations a été informé que, en vue des dangers d'une invasion de la Suisse, il serait réduit fortement et quitterait son palais sur les rives du lac Léman pour "un endroit sûr".

Le nouveau siège de la Société sera à Vichy, en France, annoncent de hauts fonctionnaires. Le personnel actuel de 350 personnes sera réduit à 50.

Offensive contre le coeur de la France

PARIS, — Le premier ministre Paul Reynaud a déclaré à la Chambre que l'Allemagne a joué le tout pour le tout en lançant son offensive en cours et qu'elle sera vaincue. L'offensive est dirigée contre le coeur de la France, dit-il. Lorsque tout peut sembler perdu, le monde va voir ce dont la France est capable, a-t-il ajouté.

Il y a douze Canadiens-français dans l'unité du 9e corps d'ambulanciers des services d'intendance de l'armée, actuellement à Aldershot, Angleterre. Première rangée, de g. à d., les soldats Victor Bélair, Charles-Emile Trudeau, Léo Corbeil, Rolland Lévesque, Alphonse Beaulieu; deuxième rangée, les soldats Jean Gauthier, Rosaire Bélanger, Rolland Berthiaume, le sergent Albert Spray; troisième rangée, les soldats Marcel Dubois et Georges Baronnet. (Photo par le caporal I. Mathieu qui n'apparaît pas ici et pour cause, car il fit office de photographe).

Le Canada en guerre

LA MOTORISATION DE L'ARMEE CANADIENNE

L'armée canadienne possède ses unités motorisées, camions blindés, construits pour transporter 1,500 livres de matériel et pour tirer sur leurs affûts les lourds canons antichars; tracteurs pour l'artillerie de campagne; transports automobiles solidement cuirassés, d'une capacité de trois tonnes; voitures pour T.S.F. et auto chenilles pour la traction ou la remorque d'urgence. Ces divers véhicules ont été mis en démonstration, tout récemment, sur les terrains avoisinant l'aérodrome de Rockcliffe, près d'Ottawa, en présence du ministre par intérim de la Défense Nationale, l'hon. C. G. Power, du colonel Henri Desrosiers, sous-ministre par intérim, du chef de l'état-major et de quelques autres personnalités militaires.

Le matériel nécessaire à la construction de ces véhicules est de fabrication canadienne dans une proportion de 93 pour cent.

802 CONTRATS DE GUERRE DEPUIS LE DEBUT DE MAI

OTTAWA, — Le ministère des Approvisionnements vient d'annoncer que pour les sept premiers jours de mai il a accordé 802 contrats d'une valeur globale de $2,716,664. La moyenne observée a été de 133 contrats par jour.

LES ACHATS BRITANNIQUES AUGMENTENT AU CANADA

OTTAWA. — Au cours du mois d'avril, la Grande-Bretagne a établi au Canada d'importants crédits de guerre se chiffrant à plusieurs millions de dollars. Les fonds du premier emprunt de guerre du Canada ont servi, le mois dernier, à payer un emprunt qu'avait fait le gouvernement canadien en Grande-Bretagne. Le Canada qui a obtenu, de cette façon une balance favorable de commerce avec la Grande-Bretagne, bénéficie des achats de guerre britannique au pays.

L'importance du transport pour les approvisionnements

Pour bien illustrer la tâche gigantesque qui est dévolue aux principaux moyens de transport au Canada pour le traffic des approvisionnements de guerre, voici quelques statistiques éloquentes: 90 pour cent de la production canadienne de plomb et de zinc; 80 pour cent de notre production de cuivre, 150,000,000 boisseaux de blé et plus de 5,000,000 de livres de bacon par semaine, sans compter d'énormes quantités de bois, sont transportés par rail, par camion ou par avion. Et ce n'est là que quelques-uns des principaux produits commandés par la Grande-Bretagne au Canada.

EXAMENS DE FRANCAIS DE L'A.C.F.C.

Dons reçus:

S. Ex. Mgr P.-J. Monahan, Archevêque de Régina	5.00
Monseigneur G.-C. Murray, Saskatoon	10.00
Monseigneur J.-B.-C. Bourdel, P.D., V.G., Prud'homme	5.00
Magistrat J.-T. Léger, Saskatoon	2.00
Anonyme, Lisieux	1..0
M. l'abbé A. Ouellette, Biggar	2.00
Mademoiselle Clorida Lalonde, Spiritwood	1.00
Monsieur A. Mansière, Kinistino	1.00
Monsieur L. Forseille, Duck-Lake	1.00
Monsieur P. McLeod, Saint-Louis	1.00
Révérends Pères Oblats, Duck-Lake	5.00
Monsieur François Béland, Domrémy	2.00
Révérends Pères Franciscains, Régina	1.00
R. Père Adrien Malo, o.f..m., ancien aumônier-général de l'A.C.F.C.	5.00
Hopital Ste-Thérèse, Tisdale	1.00
Monsieur Eugène Durette, chef de région, Ormeaux	1.25
Rév. P. Raymond Piché, Supérieur des Dominicains, Prince-Albert	2.00
Monsieur l'abbé Napoléon Poirier, Ponteix	2.00
Honorable Juge Thomas Gallant, Gravelbourg	5.15
Madame Honoré George, Antler	1.00
Anonyme, Vawn	1.00
Monsieur J. Soury-Lavergne, Sedley	2.00
Couvent, Saint-Louis	2.00
Révérende Soeur Supérieure, Battleford	.44
Couvent, Montmartre	1.65
Couvent Enfant-Jésus, N. Battleford	4.00
Ecole Ss-Hippolyte, St-Hippolyte	1.50
Ecole Carlton-Siding, Carlton	1.53
Ecole du Sacré-Coeur, Lebret	1.25
Ecole St-Isidore, St-Isidore-de-Bellevue	1.00
Ecole Skipton, Marcelin	.30
Ecole Saint-Front, Saint-Front	2.60
Ecole Upper-Wakefield, Montmartre	2.00
Ecole Bérubé, Shell-River	1.40
Ecole Joffre, Montmartre	1.60
Ecole Dumas, Dumas	.25
Ecole Jackfish-Creek, Jackfish-Lake	.50
Ecole Coderre, Coderre	2.50
Ecole La Marseillaise, Zénon-Park	1.60
Ecole Séparée, Vonda	3.65

A l'occasion des prochains examens de français, l'Association Catholique Franco-Canadienne tend la main a tous ses amis en faveur de l'oeuvre vitale de l'enseignement du français.

Elle offre ses plus vifs remerciements aux bienfaiteurs dont les noms paraissent ci-dessus et souhaite qu'ils trouvent de nombreux imitateurs.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance au

Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Vonda, (Sask.).

La Belgique terre d'énergie

Causerie de M. J. Derenne à la Chambre de Commerce française au Canada

MONTREAL, — M. P. Roche, directeur général de l'Association Belgique-Canada, et M. Jean Derenne, directeur de la Société Belgo-Canadienne, étaient les hôtes d'honneur au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce française au Canada, qui a eu lieu récemment au Club Mount Stephen.

Présenté par M. Alfred Tarut, président de la Chambre de commerce française au Canada, M. Jean Derenne a prononcé sur la Belgique une courte et très intéressante conférence.

M. Derenne a montré que le point pour lui capital de l'histoire belge est la survivance comme entité économique et nationale à travers les vicissitudes les plus extraordinaires d'un peuple que tant de courants divers tendaient à dissocier.

L'héroïque résistance belge de 1914 n'a été qu'un des épisodes de cette volonté de survivre. En effet, même sous la domination d'une maison régnante étrangère, la Belgique n'en a pas moins toujours été un pays bien défini, ayant ses coutumes, son art, son industrie. Elle a subi l'influence culturelle de ses voisins, mais elle a donné une empreinte différente à tout ce qu'elle leur a emprunté.

Et pourtant la Belgique n'a jamais connu de frontières naturelles et une unité linguistique: deux races, deux langues, et même trois, des frontières arbitrairement découpées ne l'ont pas empêchée de rester invinciblement unie.

La Belgique a rapidement atteint — dès le 13e siècle — un développement économique remarquable. Elle est une sorte de manufacture géante, faisant venir les produits bruts de l'étranger, les travaillant et les revendant, ainsi transformés, dans le monde entier. Elle a également créé et disséminé un peu partout d'importantes entreprises financières et commerciales.

Le Belge est meilleur industriel que commerçant. Il est meilleur producteur que vendeur.

M. Derenne parle ensuite du caractère belge, où l'esprit critique et même frondeur s'allie à un individualisme bien grand mais en même temps à une invincible énergie.

La langue, en Belgique, qu'elle soit flamande ou wallone, a un caractère très spécial. Dans la partie wallone, un français très pur se parle à côté de dialectes wallons qu'on entoure et préserve avec beaucoup de tendresse, même dans les milieux les plus intellectuels. Le folklore belge est très riche. La Belgique est le pays des kermesses, des jeux populaires, des processions et des parades, des vieilles coutumes et des antiques traditions.